

RAPPORT ANNUEL

AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL

LES CHIFFRES DU MARCHÉ FRANÇAIS
DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE

2009

**LES CHIFFRES DU MARCHÉ FRANÇAIS
DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE**

2009

L'Autorité de contrôle prudentiel (ACP), autorité administrative indépendante adossée à la Banque de France, née du rapprochement des autorités d'agrément (CECEI et CEA) et des autorités de contrôle des secteurs de la banque et de l'assurance (Commission Bancaire et ACAM) a été instaurée par l'ordonnance du 21 janvier 2010. Elle est chargée de l'agrément et du contrôle des établissements bancaires et des organismes d'assurance.

La loi lui confie explicitement la mission de veiller à la préservation de la stabilité du système financier et à la protection des clients, assurés, adhérents et bénéficiaires des personnes soumises à son contrôle.

Sommaire

LE SECTEUR BANCAIRE

1. La population.....	4
1.1 La population des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.....	4
1.2 Un secteur ouvert.....	5
1.3 Une utilisation importante du passeport européen.....	7
2. La rentabilité et les risques du système bancaire en 2009 ...	11
2.1 Des résultats en forte progression.....	11
2.2 Le renforcement de la solvabilité et des fonds propres.....	14
2.3 La maîtrise de l'évolution des risques	15
3. Une activité recentrée sur la clientèle.....	20
3.1 Le total d'actif	20
3.2 La structure du bilan du système bancaire français	21
3.3 L'activité.....	23
Annexes	26

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

1. La population.....	44
2. Les données financières.....	45
2.1 Le bilan.....	45
2.2 La décomposition par type d'acteurs.....	46
2.3 Les ratios prudentiels.....	47
2.4 L'origine des plus et moins-values latentes.....	49
2.5 Les résultats en 2009.....	49
2.6 Les souscriptions.....	51
Annexes.....	52



1. La population

1.1 La population des établissements de crédit et des entreprises d'investissement

La consolidation et l'adaptation des structures du système bancaire et financier français se sont poursuivies en 2009 et se sont traduites par une nouvelle diminution du nombre des établissements de crédit en France (706 contre 722 fin 2008). Ces réductions ont affecté notamment les banques (- 8), les banques mutualistes ou coopératives (- 3) et les sociétés financières (- 4). Le nombre des entreprises d'investissement relevant du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) a diminué de 4 unités (151). Le nombre des établissements de crédit agréés pour exercer leur activité à Monaco a diminué pour sa part de 3 unités (26).

Évolution du nombre des établissements de crédit et des entreprises d'investissement en France et des établissements de crédit à Monaco

A - Établissements de crédit agréés en France	2008	2009	Variation (nombre)
I. Établissements habilités à traiter toutes les opérations de banque	342	331	- 11
1.1 Banques	220	212	- 8
1.2. Banques mutualistes ou coopératives	104	101	- 3
1.3. Caisses de crédit municipal	18	18	
II. Sociétés financières	304	300	- 4
III. Institutions financières spécialisées	6	5	- 1
SOUS-TOTAL	652	636	- 16
B - Succursales d'établissements de crédit de l'Espace économique européen relevant du libre établissement	70	70	
TOTAL France	722	706	- 16
C - Établissements de crédit agréés à Monaco	2008	2009	Variation (nombre)
I. Établissements habilités à traiter toutes les opérations de banque	27	25	- 2
1.1 Banques	26	24	- 2
1.2. Etablissement assimilable à une caisse de crédit municipal adhérent à la Fédération bancaire française (FBF)	1	1	
II. Sociétés financières	2	1	- 1
2.1. Sociétés financières exerçant divers types d'activité adhérent à l'Association des sociétés financières (ASF)	2	1	- 1
TOTAL Monaco	29	26	- 3
TOTAL France et Monaco	751	732	- 19

ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT	2008	2009	Variation (nombre)
I. Entreprises d'investissement relevant du CECEI	155	151	- 4
Dont succursales en libre établissement	52	53	1
II. Sociétés de gestion de portefeuille agréées par l'Autorité des marchés financiers*	571	591	20
TOTAL	726	742	16

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* Données communiquées par l'Autorité des marchés financiers

1.2 Le secteur bancaire en 2009 : un secteur ouvert

1.2.1 Un actionnariat diversifié

L'ouverture du système bancaire et financier français est très large. Ainsi, à la fin de 2009, sur 706 établissements de crédit actifs en France, 492 (70 %) étaient détenus par des capitaux français, 214 par des capitaux étrangers (30 %).

Sur les 706 établissements, 74 % d'entre eux appartenaient à des groupes bancaires (dont 38 % à des groupes bancaires mutualistes français), et 26 % étaient sous le contrôle d'actionnaires relevant d'autres secteurs économiques (9 % appartenant à des groupes du secteur industriel, commercial et des services, 3 % à des groupes d'assurance, 7 % à d'autres groupes financiers ou actionnariat partagé, 4% au secteur public et 3 % à des actionnaires majoritairement personnes physiques). La place de l'actionnariat provenant de groupes industriels ou commerciaux a toujours représenté une part significative de la population des établissements de crédit, ce qui n'est pas toujours le cas dans des pays comparables comme l'Allemagne, l'Italie ou encore les États-Unis. La part des établissements de crédit détenus par des groupes d'assurance reste en revanche relativement faible.

Répartition des établissements de crédit à capitaux français par nature d'actionnariat à fin 2009

Appartenance	Nombre d'établissements de crédit en 2009					Nombre de groupes actionnaires en 2009
	Banques	Banques mutualistes	Sociétés financières	Autres (*)	Total	
Grands groupes bancaires privés	32	0	67	0	99	2
Établissements bancaires publics	2	0	4	21	27	4
Groupes mutualistes	67	100	103	0	270	6
Assurances	4	1	6	0	11	7
Industrie, commerce, services, BTP, groupes professionnels (dont secteur public)	15 (1)	0	21 (1)	0	36	23 (1)
Établissements à actionnariat partagé (établissements de crédit, investisseurs institutionnels)	6	0	24	1	31	25
Actionnariat personnes physiques	9	0	9	0	18	16
TOTAL	135	101	234	22	492	83

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

(*) caisses de crédit municipal et Institutions financières spécialisées (IFS)

Répartition des établissements de crédit à capitaux étrangers par nature d'actionnariat et par origine géographique à fin 2009

Secteur d'appartenance	Nombre d'établissements de crédit à fin 2009								Total nombre de groupes
	Banques				Sociétés financières et IFS				
	OCDE		Pays tiers	Total	OCDE		Pays tiers	Total	
	EEE	Autres pays			EEE	Autres pays			
Succursales de groupes bancaires	70	8	15	93					109
Filiales de groupes bancaires	16	5	10	31	27	1	2	30	
Assurances	4	2		6	3			3	6
Groupes financiers	2	4		6		7		7	13
Industrie, commerce, services	1	3		4	9	14		23	13
Actionnariat personnes physiques		3	1	4		1		1	5
Actionnariat bancaire ou financier partagé	1	1	1	3	3			3	5
TOTAL	94	26	27	147	42	23	2	67	151

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Pour ce qui concerne les entreprises d'investissement, l'actionnariat est plus diversifié et souvent élargi à des personnes physiques — la plupart du temps, il s'agit de professionnels — liées par un pacte d'actionnaires. À la fin de 2009, 23 % des 151 entreprises d'investissement actives en France appartenaient à des actionnariats contrôlés

LE SECTEUR BANCAIRE

par des personnes physiques, 35 % à des groupes bancaires (dont 10 % à des groupes bancaires mutualistes français), 7 % à des groupes d'assurance, 26 % à d'autres groupes financiers, 9 % à des actionnariats industriels, commerciaux ou divers.

Enfin, une autre caractéristique du système bancaire et financier français réside dans sa très grande ouverture internationale. Celle-ci s'observe à la fois dans l'importance de la présence des établissements étrangers en France et dans celle des établissements de crédit français à l'étranger.

1.2.2 Largement ouvert aux capitaux étrangers

Le système bancaire et financier français est très ouvert à l'égard des établissements étrangers⁽¹⁾

À la fin de 2009, on comptait en France 214 établissements de crédit sous contrôle étranger (147 banques, 66 sociétés financières et 1 institution financière spécialisée), 71 entreprises d'investissement ainsi que 77 bureaux de représentation.

Parmi les 214 établissements de crédit sous contrôle étranger, le plus grand nombre (136) est d'origine communautaire : notamment britannique (36), allemande (27), belge (16), néerlandaise (13), italienne (12).

Les 78 établissements de crédit sous contrôle de capitaux de pays tiers sont principalement d'origine outre-Atlantique (34 dont 33 des États-Unis — 11 banques, 21 sociétés financières et une institution financière spécialisée — et une banque brésilienne).

Évolution de la présence étrangère en France

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
A - Banques	195	188	176	168	164	161	161	161	155	147
I. Succursales	90	83	79	80	82	81	84	88	93	93
Espace économique européen	59	55	51	52	55	55	59	64	70	70
Pays tiers	31	28	28	28	27	26	25	24	23	23
II. Sociétés de droit français	105	105	97	88	82	80	77	73	62	54
2.1 Espace économique européen										
Filiales de banques étrangères	56	59	56	47	40	40	34	33	21	16
Sociétés contrôlées par des investisseurs non bancaires	10	11	8	10	8	8	9	9	9	7
Actionnariat bancaire ou financier partagé					1	1	1			1
2.2 Pays tiers										
Filiales de banques étrangères	21	18	17	16	16	15	15	14	16	15
Sociétés contrôlées par des investisseurs non bancaires	16	15	14	13	15	14	15	14	13	13
Actionnariat bancaire ou financier partagé	2	2	2	2	2	2	3	3	3	2
B - Sociétés financières (sociétés de droit français)	132	123	110	95	83	78	75	76	74	66
I. Espace économique européen										
Sociétés financières à vocation diverse	92	91	81	68	58	57	55	54	53	42
II. Pays tiers										
Sociétés financières à vocation diverse	40	32	29	27	25	21	20	22	21	24
C - Institutions financières spécialisées	1	2	1	1						
TOTAL ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	328	312	287	264	248	240	237	239	230	214
D - Entreprises d'investissement*	67	70	61	55	53	52	56	67	75	71
Espace économique européen	54	56	48	44	42	41	43	54	63	61
Succursales	(17)	(24)	(23)	(23)	(24)	(23)	(28)	(41)	(52)	(53)
Succursale non passeportable	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	-	-
Sociétés de droit français	(37)	(32)	(25)	(21)	(18)	(17)	(14)	(12)	(11)	(8)
Pays tiers	13	14	13	11	11	11	13	13	12	10
E - Bureaux de représentation	89	89	82	75	78	75	74	78	80	77
Espace économique européen	44	42	34	35	39	31	28	31	32	29
Pays tiers	45	47	48	40	39	44	46	47	48	48

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* Hors sociétés de gestion de portefeuille

(1) Le présent paragraphe ne traite que des participations majoritaires dans des établissements de crédit exerçant en France.

1.3 Une utilisation importante du passeport européen

1.3.1 L'accès au marché français

A savoir

Liberté d'établissement

La liberté d'établissement est la faculté pour un opérateur d'un État membre de l'Espace économique européen (EEE) d'offrir ses services sur le territoire d'un autre État membre à partir d'un établissement permanent (par exemple, une succursale ou une agence).

Liberté de prestation de services

La liberté de prestation de services est la faculté pour un opérateur d'un État membre d'offrir ses services sur le territoire d'un autre État membre sans y être établi.

Le libre établissement

Sur un total de 168 succursales, ce sont celles — établissements de crédit et entreprises d'investissement confondus — ayant leur maison-mère au Royaume-Uni qui sont les plus nombreuses en France, avec 60 implantations en 2009 après une forte progression liée notamment à la mise en œuvre de la Directive sur les marchés d'instruments financiers. Cette dernière a permis aux entreprises d'investissement de droit d'un pays communautaire de bénéficier de la reconnaissance mutuelle sur une gamme plus large de services et d'instruments, en particulier les contrats financiers pour différences et les dérivés sur marchandises, et de pouvoir recourir à des agents liés. De nombreuses entreprises d'investissement ont ainsi voulu bénéficier de ces nouvelles opportunités. Néanmoins, ces succursales restent bien souvent des structures de très petite taille, qui comptent moins de 10 salariés.

Si le passeport européen est ainsi un vecteur largement utilisé pour s'implanter en France, il l'est également pour les établissements tiers à l'EEE qui, à partir d'une seule entité agréée dans l'un des pays de l'EEE, exercent leur droit au passeport pour réaliser des activités dans un ou plusieurs autres pays de l'Espace économique européen. Ainsi, au sein de l'ensemble des succursales communautaires, au 31 décembre 2009, 45 succursales appartenant à 43 groupes détenus par des actionnaires tiers à l'EEE représentent 25 % des succursales communautaires implantées en France.

Nombre de succursales d'établissements de crédit ou d'entreprises d'investissement ouvertes en France

	1999	2006	2007	2008	2009
Principaux pays de notification	66	87	104	122	123
Royaume-Uni	14	35	49	59	60
Allemagne	26	14	16	17	16
Italie	5	5	6	6	7
Pays-Bas	3	4	6	6	7
Espagne	8	6	6	6	6
Autres pays	10	23	21	28	27
Succursales communautaires dont l'actionariat ultime est tiers à l'EEE	15	26	30	44	45
États-Unis	6	16	19	28	28
Japon	2	3	3	4	4
Suisse	1	2	2	3	3
Liban	1	1	1	1	1
Autres pays	5	4	5	8	9

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR BANCAIRE

La libre prestation de services

L'autre forme d'utilisation du passeport est constituée par la libre prestation de services, correspondant à l'exercice d'une activité dans un autre pays de l'EEE sans présence permanente dans ce dernier. Le nombre et la progression du nombre d'établissements déclarant leur intention d'intervenir en libre prestation de services constitue le seul indicateur disponible de l'importance de cette forme d'exercice d'activité. On compte en effet 501 établissements de crédit et 1 883 entreprises d'investissement européens autorisés au 31 décembre 2009 à intervenir en France en libre prestation de services (cf. tableau infra). Sur un an, le nombre d'établissements ayant notifié leur intention d'exercer une activité en France a progressé de plus de 5 %, après un accroissement de 23 % en 2008 dû également en grande partie à la mise en œuvre de la Directive sur les marchés d'instruments financiers.

Libre prestation de services en France

Pays	Libre prestation de services en France	
	Déclarations émanant de 501 établissements de crédit agréés dans un autre État membre de l'EEE	Déclarations émanant de 1 883 entreprises d'investissement agréées dans un autre État membre de l'EEE
Allemagne	80	35
Autriche	24	24
Belgique	29	22
Bulgarie		1
Chypre	4	18
Danemark	15	7
Espagne	20	15
Estonie	1	1
Finlande	8	4
Grèce	1	9
Hongrie	6	2
Irlande	38	46
Islande	4	
Italie	26	6
Lettonie		
Liechtenstein	3	7
Lituanie		
Luxembourg	61	26
Malte	6	2
Norvège	3	21
Pays-Bas	54	80
Pologne	2	
Portugal	17	6
Rép. Tchèque		
Roumanie		
Royaume-Uni	89	1 542
Slovaquie		
Slovénie		1
Suède	10	8
TOTAL	501	1 883

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

1.3.2 L'utilisation par les établissements français

Le libre établissement

Les établissements français utilisent le passeport européen essentiellement pour ouvrir une implantation en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni, en Espagne et, dans une moindre mesure, en Belgique. Bien que le nombre de succursales communautaires ouvertes par des établissements français n'ait pas cessé de progresser depuis 1998, on constate que, contrairement aux tendances observées en entrée (cf. infra), la transposition au 1^{er} novembre 2007 en France de la Directive sur les marchés d'instruments financiers n'a pas encore véritablement incité les entreprises d'investissement françaises à ouvrir en nombre de nouvelles succursales ou à étendre leur passeport aux nouvelles activités qui bénéficient de la reconnaissance mutuelle.

Nombre de succursales d'établissements de crédit ou d'entreprises d'investissement français ouvertes dans d'autres pays de l'Espace économique européen

	1999	2006	2007	2008	2009
Principaux pays de notification					
Royaume-Uni	21	25	24	23	24
Allemagne	17	21	22	26	26
Italie	14	21	21	24	25
Espagne	12	20	20	21	21
Belgique	8	15	17	17	15
Autres pays	28	43	46	54	54
Total	100	145	150	165	165

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

La libre prestation de services

Au 31 décembre 2009, on dénombre 1 144 déclarations émanant de 152 établissements de crédit français et 573 déclarations de 52 entreprises d'investissement françaises qui souhaitent intervenir dans un autre pays de l'EEE. Les pays dans lesquels les établissements français souhaitent exercer des activités sont principalement, par ordre décroissant, l'Italie (97 déclarations), le Royaume-Uni (91), la Belgique (86), l'Allemagne (78) et l'Espagne (72) pour les établissements de crédit, la Belgique (48), les Pays-Bas (44), le Royaume-Uni (40), l'Allemagne (39) et l'Italie (37) pour les entreprises d'investissement.

LE SECTEUR BANCAIRE



Libre prestation de services dans les autres États membres de l'Espace économique européen

Pays	Libre prestation de services dans les autres États membres de l'Espace économique européen	
	Déclarations émanant de 152 établissements de crédit agréés en France	Déclarations émanant de 52 entreprises d'investissement agréées en France
Allemagne	78	39
Autriche	48	24
Belgique	86	48
Bulgarie	14	4
Chypre	16	7
Danemark	40	20
Espagne	72	35
Estonie	16	8
Finlande	35	23
Grèce	39	16
Hongrie	23	12
Irlande	47	24
Islande	12	7
Italie	97	37
Lettonie	15	8
Liechtenstein	15	10
Lituanie	15	8
Luxembourg	69	31
Malte	14	8
Norvège	24	17
Pays-Bas	69	44
Pologne	26	13
Portugal	62	30
Rép. Tchèque	22	13
Roumanie	20	4
Royaume-Uni	91	40
Slovaquie	21	11
Slovénie	15	8
Suède	43	24
TOTAL	1 144	573

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

2. La rentabilité et les risques du système bancaire en 2009

2.1 Des résultats en forte progression

Après une année 2008 marquée par la crise financière, les résultats de l'exercice 2009 des sept principaux établissements français⁽²⁾ montrent une amélioration sensible avec une forte hausse des revenus, qui a permis de pallier la dégradation du coût du risque.

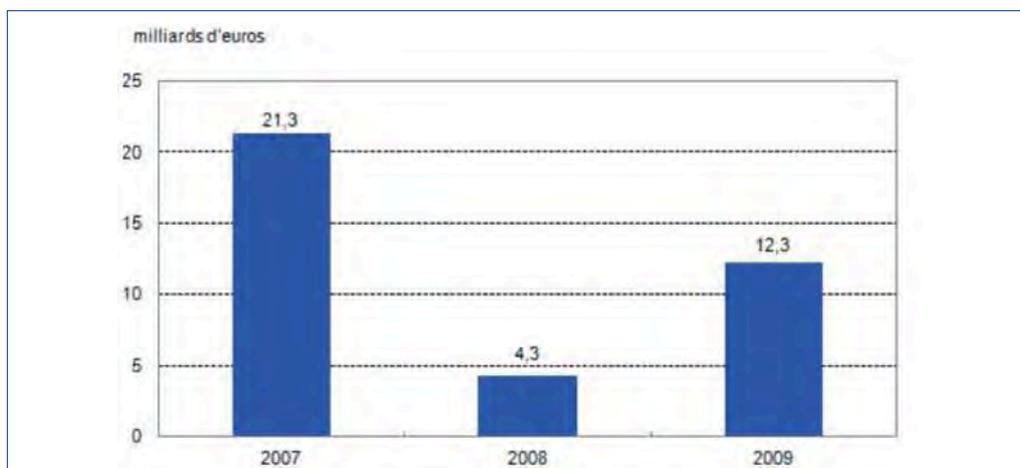
Soldes intermédiaires de gestion

en milliards d'euros	2007	2008	2009	Variation sur un an en %
Produit net bancaire	111,8	107,8	132,1	22,5
Frais de fonctionnement	74,4	79,7	85,7	7,5
Résultat brut d'exploitation	37,4	28,1	46,4	65,0
Coût du risque	6,5	21,1	28,0	32,8
Résultat d'exploitation	30,9	7,1	18,4	160,9
Résultat net part du groupe	21,3	4,3	12,3	187,5

Source : données des établissements – données IFRS

Le résultat net part du groupe (RNPG)⁽³⁾ revient au niveau de celui du premier semestre 2008 après avoir connu un effondrement de l'ordre de 137 % au second semestre 2008, marqué par la faillite de Lehman Brothers et l'intensification de la crise financière. Sur l'ensemble de l'exercice 2009, le résultat triple presque (+ 187,5 %) mais reste inférieur à celui réalisé en 2007.

Résultat net part du groupe



Source : données des établissements

(2) BNP-Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole, Groupe Crédit Mutuel, Groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne, HSBC France et Dexia Crédit Local.

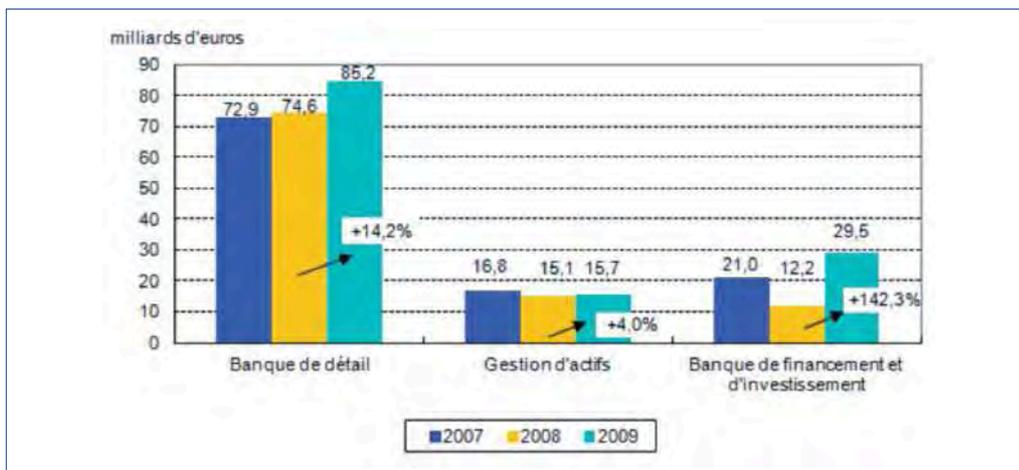
(3) Le résultat net revenant au groupe (ou part du groupe) ne prend pas en compte les résultats revenant aux intérêts minoritaires.

LE SECTEUR BANCAIRE

2.1.1 Des revenus en hausse sur tous les métiers

Après une période de ralentissement en 2007 et de recul en 2008, **le produit net bancaire (PNB) a progressé de 22,5 % en 2009**. Cette situation est d'autant plus favorable qu'elle concerne tous les métiers.

Évolution du produit net bancaire par métier

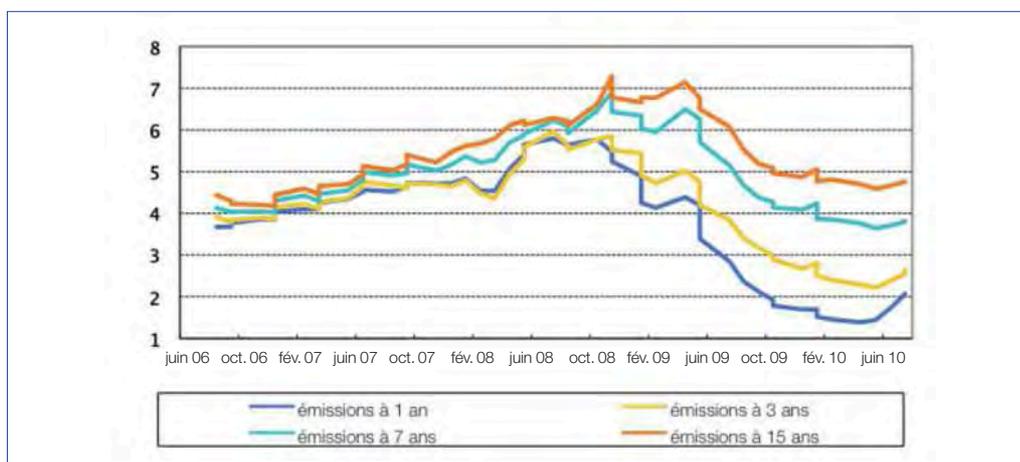


Source : données des établissements

La banque de détail connaît à ce titre une progression marquée en 2009. Elle n'a toutefois jamais cessé de générer des gains, même au plus fort de la crise, les revenus nets d'intérêt constituant par ailleurs la composante la plus résiliente du produit net bancaire (ils en représentent près de 60 % en décembre 2009 et ont progressé de 39 % en un an).

Ce bon résultat est dû pour partie à la baisse **des coûts de financement**, avec, dans un premier temps, les mesures prises par les pouvoirs publics – garantie de 111 milliards d'euros de financement par la Société de financement de l'économie française (SFEF), qui a interrompu ses activités d'émission en octobre 2009, **politique monétaire menée par la Banque centrale européenne (BCE)** dont le taux de soumission minimal a été abaissé de 2 % à 1 % – et, par la suite, **l'amélioration des conditions de marché** (baisse de l'Euribor 3 mois de 3,29 % à 0,71 %).

Indice du coût de financement*



Sources : Markit, Bloomberg – calculs Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* Cet indice représente le coût d'émissions sans risque (taux de swap contre Euribor 3 mois) auquel est ajoutée une prime de liquidité (l'indice iBoxx Financial AA). Il permet d'apprécier les difficultés de financement sur le marché.

Par ailleurs, **la banque de financement et d'investissement (BFI) connaît un rebond très net en 2009 (+ 142,3 %)** après un exercice 2008 difficile. Les établissements ont bénéficié de l'activité soutenue des marchés dans un contexte de normalisation et de moindre aversion au risque.

2.1.2 Le coût du risque demeure toutefois à un niveau élevé

Compte tenu de la forte évolution du produit net bancaire, et malgré l'accroissement des frais de fonctionnement (+ 7,5 %), le résultat brut d'exploitation (RBE) atteint un niveau sensiblement supérieur à celui des années précédentes, ce qui permet de compenser la progression du coût du risque.

Ce dernier a encore augmenté de 32,8 % en 2009, mais a surtout plus que triplé depuis 2007. Toutes les lignes de métier sont concernées et particulièrement la banque de détail, du fait de la dégradation de la conjoncture.

En ce qui concerne la banque de financement et d'investissement (BFI), les dépréciations ou décotes sur les expositions liées aux *subprimes*, à savoir les produits structurés tels que les *Collateralised Debt Obligations (CDO)* ou les garanties apportées par les rehausseurs de crédit *monolines* ont continué de peser sur les résultats, dans des proportions toutefois moins élevées qu'en 2008.

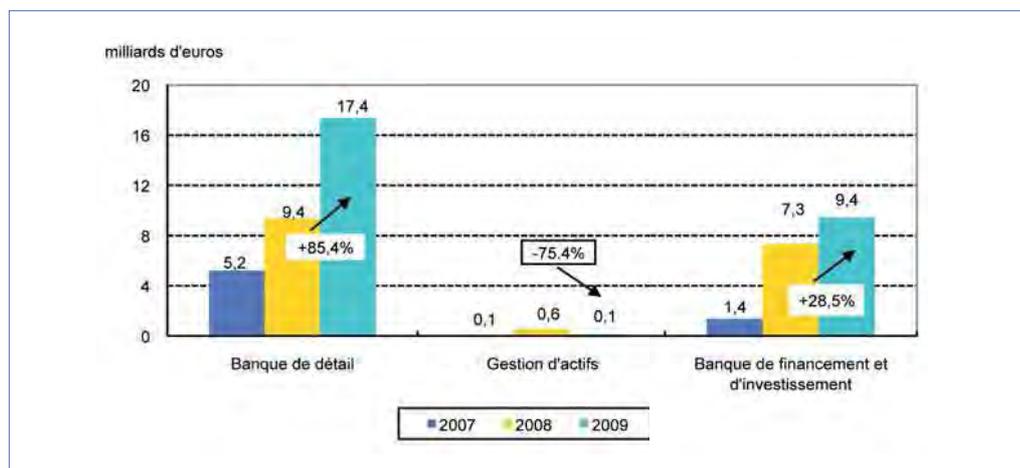
Montant de décotes sur CDO et monolines

en milliards d'euros	2008		2009	
	CDO	Monolines	CDO	Monolines
Expositions nettes des couvertures	12,1	14,0	16,2	9,0
Décotes	5,1	8,5	9,9	6,0
Exposition nette	7,0	5,5	6,3	3,0
Taux de couverture	42 %	61 %	61 %	67 %

Sources : données des établissements (quatre principaux groupes bancaires) – calculs du Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Il est donc essentiel que les banques gardent des niveaux de revenu suffisants pour faire face à une sinistralité qui pourrait se maintenir à un niveau élevé.

Coût du risque par métier



Source : données des établissements

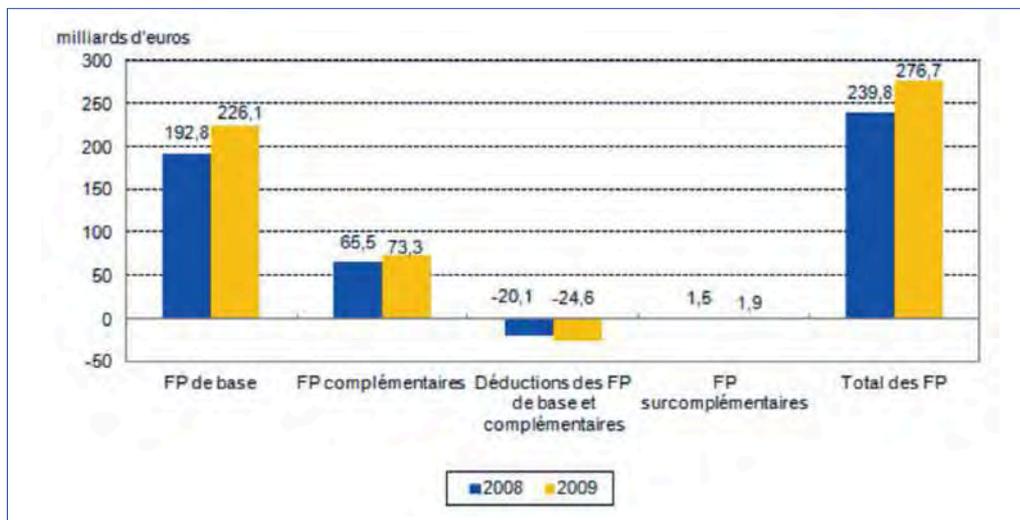
LE SECTEUR BANCAIRE

2.2 Le renforcement de la solvabilité et des fonds propres

Les principaux groupes bancaires ont significativement renforcé leurs fonds propres (FP) globaux en 2009, qui atteignent près de 277 milliards d'euros (+ 15 % sur un an).

Ils ont bénéficié des injections de capitaux publics de la Société de prise de participation de l'État (SPPE), qui a souscrit 9,25 milliards d'euros de titres super-subordonnés (TSS) et d'actions de préférence au premier semestre 2009 (après une première vague d'émission de TSS d'un montant de 10,5 milliards en décembre 2008 et une prise de participation au capital de Dexia pour 1 milliard en septembre 2008). Ces mesures n'ont cependant joué qu'un rôle transitoire. En effet, **les cinq groupes bancaires français bénéficiaires de ces aides ont remboursé intégralement ou partiellement la SPPE au cours du second semestre 2009 et remplacé ces fonds propres publics par les résultats mis en réserve ou des émissions sur le marché d'instruments de qualité équivalente ou supérieure.**

Évolution des fonds propres et des différents éléments les composant

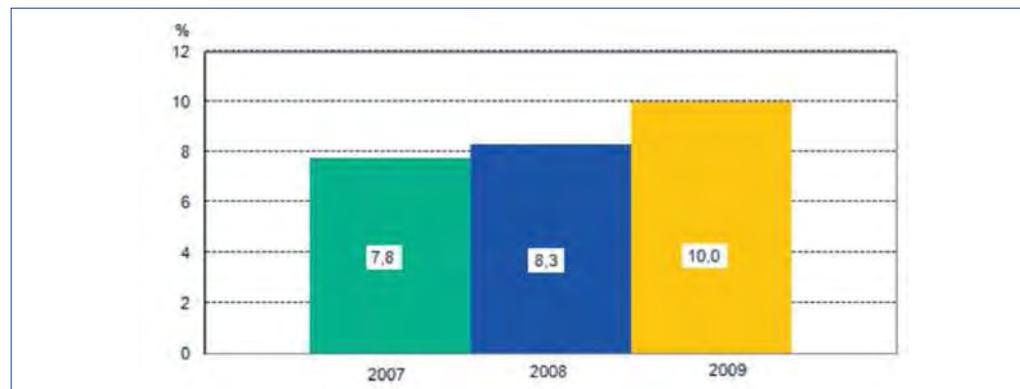


Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

La hausse des fonds propres globaux est essentiellement liée à celle des fonds propres de base (lesquels dépassent 226 milliards d'euros), ce qui atteste d'un renforcement de la qualité des premiers.

In fine, le ratio *Tier one* agrégé des grands groupes français dépasse les 10 % à la fin de l'exercice 2009, un niveau historiquement élevé.

Ratio *Tier one*



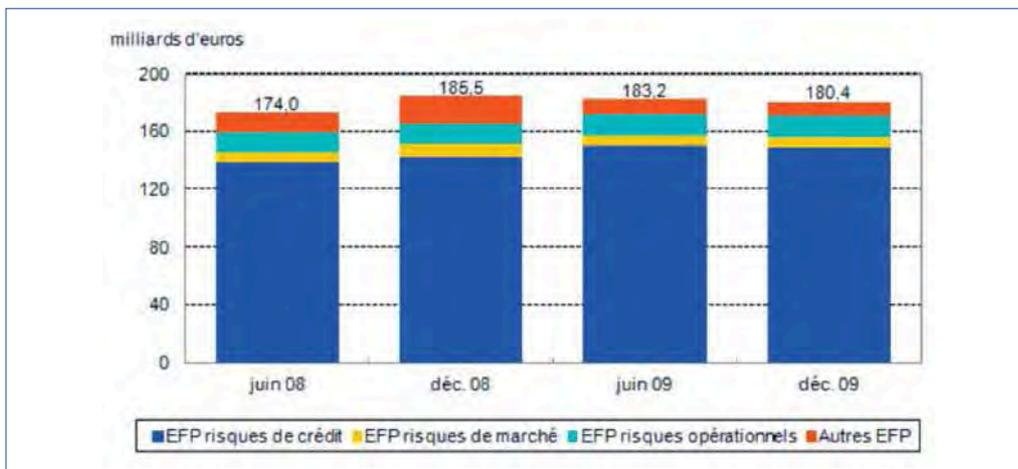
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

2.3 La maîtrise de l'évolution des risques

2.3.1 La stabilisation des exigences en fonds propres

L'amélioration du ratio de solvabilité s'explique également par une bonne maîtrise des risques, avec une stabilisation des exigences en fonds propres à 180 milliards d'euros (- 2,8 %).

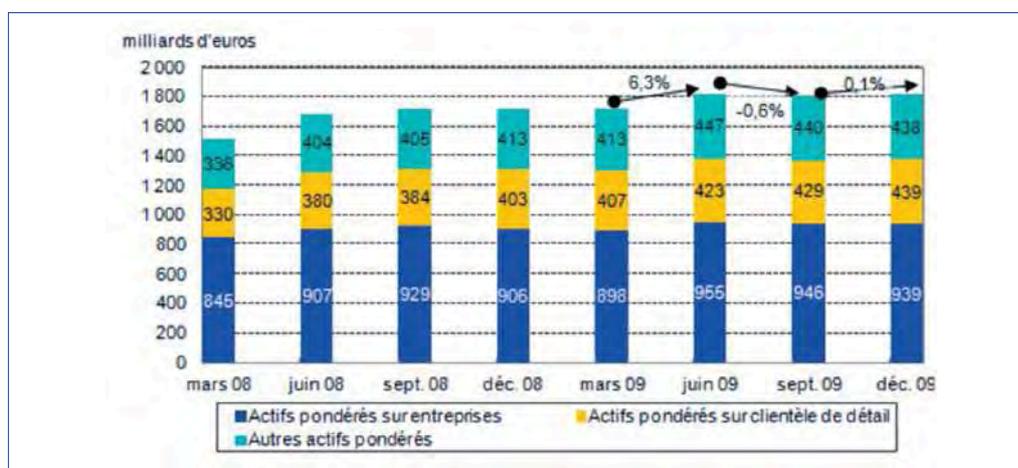
Évolution des exigences de fonds propres



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Les risques de crédit constituent toujours la principale source d'exigences en fonds propres (82,7 % du total). L'augmentation des actifs pondérés (risque de crédit) constatée lors de cet exercice (+ 5,4 %) est principalement à mettre en relation avec l'acquisition de Fortis par BNP Paribas en mai 2009. En dehors de cet établissement, la hausse est en effet plus modérée (+ 2 %).

Évolution des actifs pondérés au titre du risque de crédit



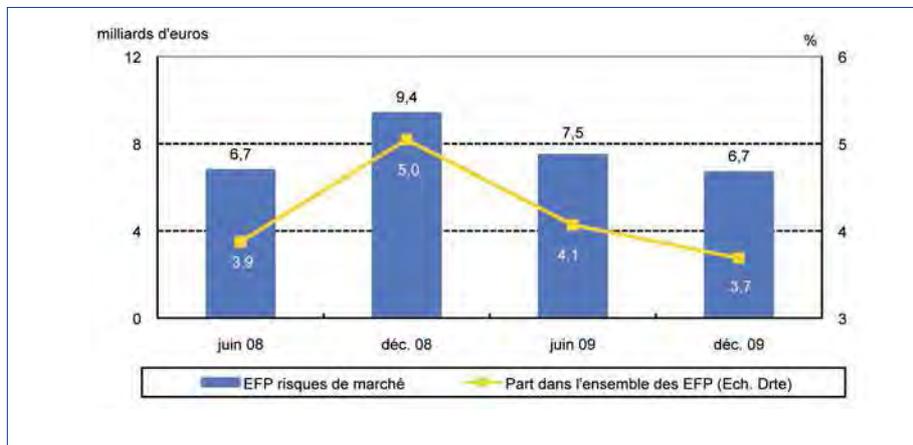
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Les exigences de fonds propres relatives au risque de marché connaissent un recul tant en termes absolus (- 29 %) que relatifs (en pourcentage des exigences).

LE SECTEUR BANCAIRE



Évolution des exigences au titre des risques de marché



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

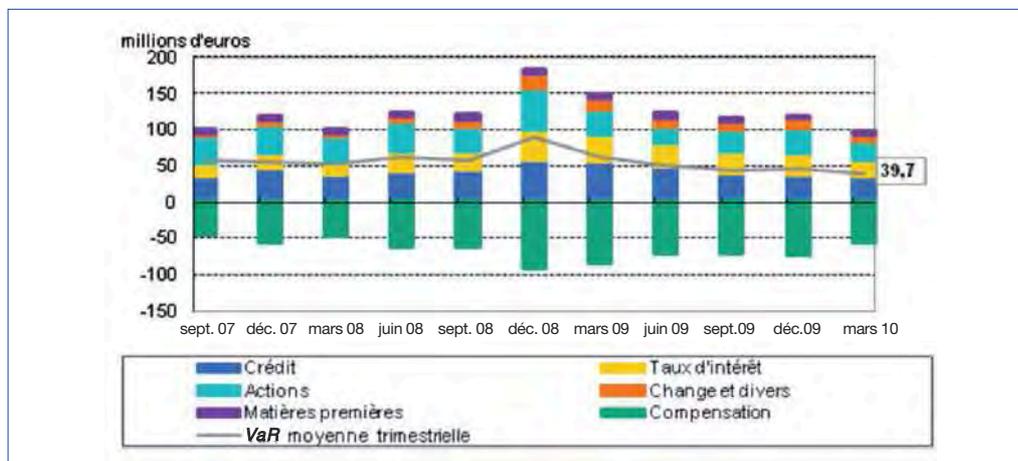
À savoir

La *VaR* représente la perte potentielle maximale qu'un établissement pourrait subir sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs financiers en cas d'évolution défavorable des marchés fonctionnant dans des conditions normales compte tenu d'un horizon de détention et dans un intervalle de confiance donné.

Cette évolution est liée à la baisse de la *Value at risk (VaR)* à la suite :

- d'une évolution de la volatilité moins marquée en 2009 qu'en 2008 ;
- de la politique de réduction des opérations les plus risquées entreprise par les établissements, qui a pu s'exprimer à des degrés divers (arrêt total de certaines activités, réduction des limites ou, à tout le moins, politique de compensation des opérations).

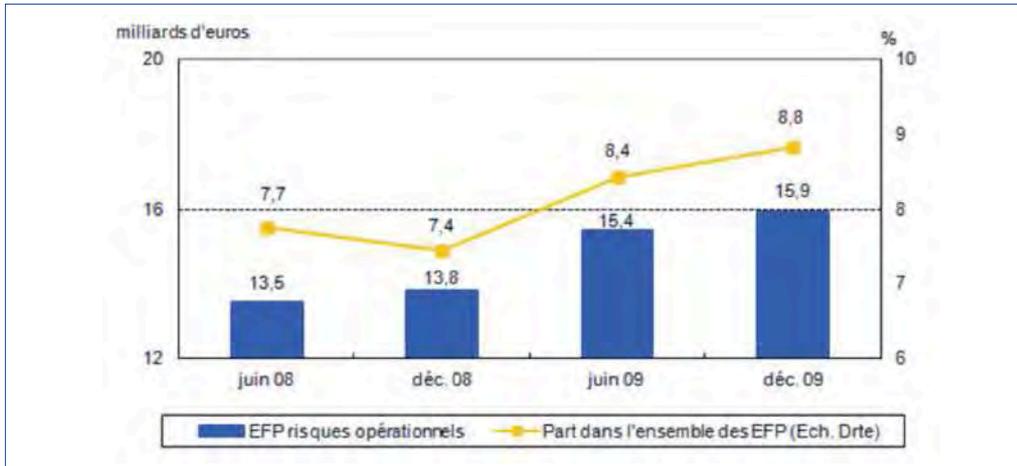
Variation de la *VaR* à 1 jour



Source : données publiées par les établissements (BNP Paribas et Société générale)

La diminution des exigences au niveau global est cependant atténuée par la hausse des exigences au titre du risque opérationnel (+ 15 % entre décembre 2008 et décembre 2009).

Évolution des exigences au titre du risque opérationnel



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

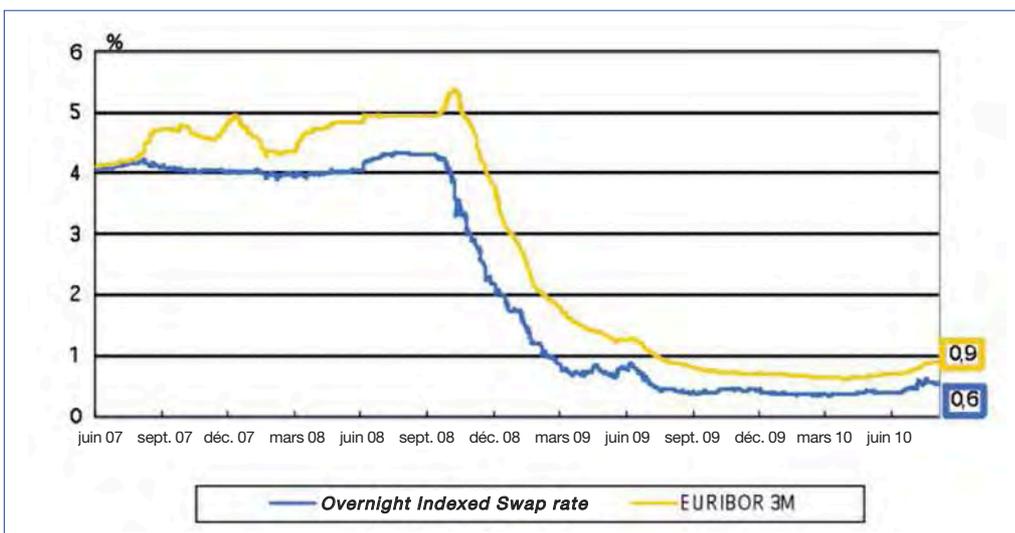
2.3.2 La baisse des tensions sur la liquidité

À savoir

L'*Overnight Indexed Swap rate (OIS)* est le taux de financement au jour le jour sur le marché interbancaire, tandis que l'Euribor 3 mois est le taux de financement en blanc à horizon trois mois. L'écart entre les deux courbes est communément utilisé pour illustrer la perte de confiance du marché interbancaire.

Grâce aux assouplissements successifs de la politique monétaire depuis l'automne 2008 et à la détente observée sur le marché monétaire, le coût du financement à court terme se trouve à un niveau faible fin 2009.

Évolution des taux à court terme (*Overnight Indexed Swap rate* et Euribor 3 mois)

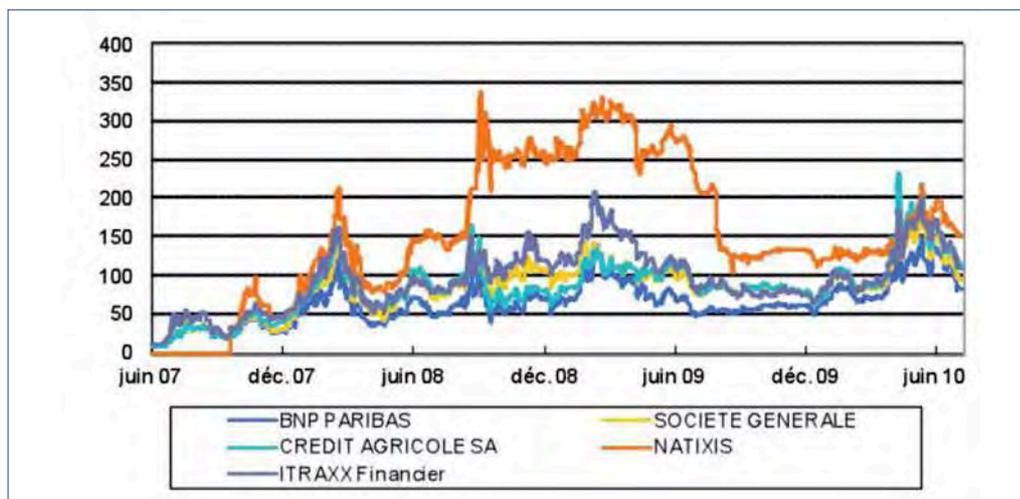


Source : Bloomberg

LE SECTEUR BANCAIRE

Plus largement, **les mesures de soutien ont permis d'atténuer les fortes tensions du début d'année**, qui se sont traduites par des « pics » historiques pour les primes de *CDS* (*Credit Default Swap*) des banques françaises au premier trimestre 2009. Celles-ci ont significativement reculé au deuxième semestre 2009, tout en restant à des niveaux élevés. La hausse observée début 2010 souligne à ce titre la nécessité de rester vigilant.

Primes de *CDS* – dette senior, échéance 5 ans



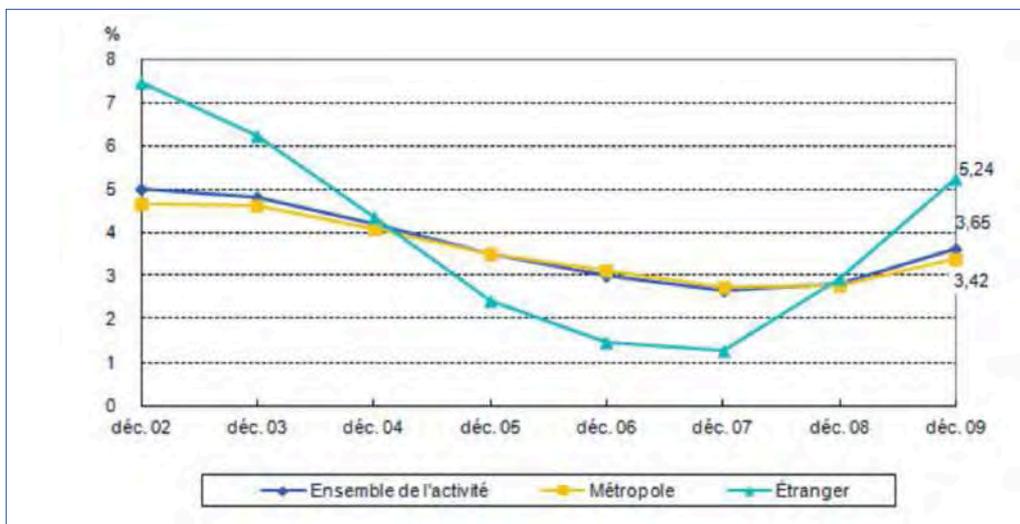
Source : Bloomberg

2.3.3 La dégradation de la qualité du portefeuille de crédits

Les encours de créances douteuses brutes ont fortement progressé tant par rapport aux crédits bruts qu'en valeur absolue. Ils atteignent, fin 2009, un pic de 77,5 milliards d'euros sur les créances à la clientèle (90 milliards d'euros pour l'ensemble des créances douteuses) et retrouvent en valeur relative un niveau proche de celui de la fin 2003.

Créances douteuses brutes rapportées aux crédits bruts

Ensemble des établissements de crédit



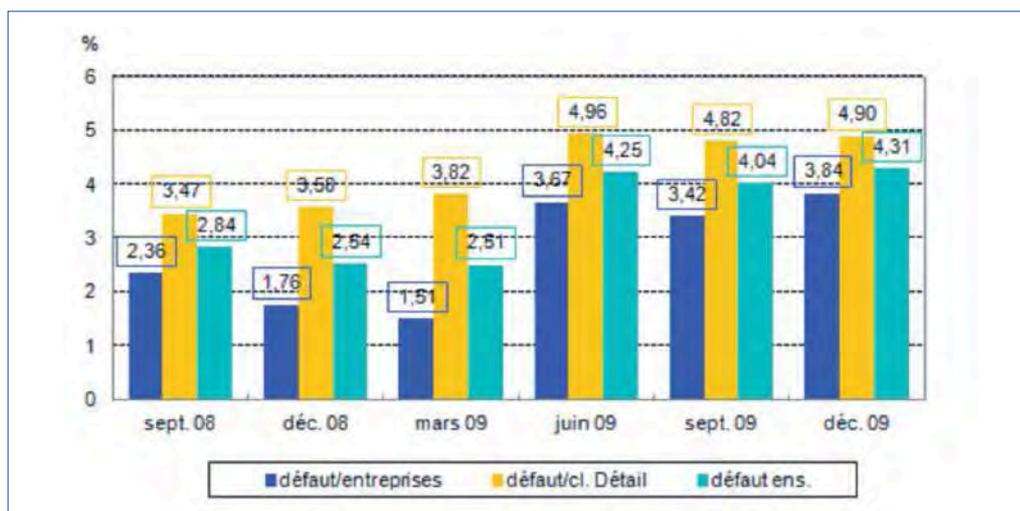
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel (données sociales agrégées)

On observe une remontée significative de la part des actifs en défaut à partir du second trimestre 2009.

La clientèle de détail demeure la plus vulnérable, les actifs en défaut en proportion des expositions saines de la période précédente représentent 4,9 % fin décembre, en hausse de 1,3 point de pourcentage sur un an. **Mais ce sont les expositions « entreprises » qui connaissent la dégradation la plus brutale**, avec un doublement du taux de défaut entre mars et septembre, suivi d'une nouvelle augmentation au quatrième trimestre.

Taux d'actifs en défaut sur les principaux portefeuilles

Sept principaux groupes bancaires

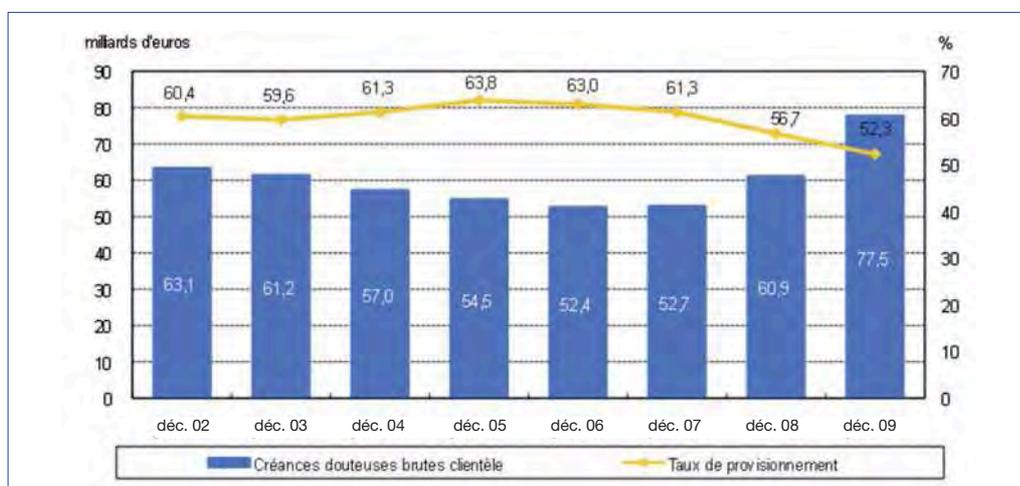


(en proportion des expositions saines de la période précédente)
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Les taux de provisionnement relatifs aux créances douteuses sur la clientèle confirment en 2009 la baisse constatée en 2008. Compte tenu des mesures de réduction du risque (telles que les garanties) sur une partie de ces crédits, ces taux ne sont pas traditionnellement très élevés. Néanmoins, ils se trouvent à leur plus bas niveau depuis une décennie, proche des 50 %.

Taux de provisionnement des créances douteuses sur la clientèle

Ensemble des établissements de crédit, ensemble de l'activité



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

3. Une activité recentrée sur la clientèle

3.1 Le bilan des grands groupes est marqué par la réduction du portefeuille de transaction

Bilan consolidé agrégé des sept principaux groupes bancaires

en milliards d'euros	2007	2008	2009	Poids dans le total de bilan (en %)	Variation 2009/2008 (en %)
ACTIF					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	77,5	68,5	68,9	1,1	0,6
Instruments dérivés de couverture	34,5	46,5	52,9	0,8	13,8
Actifs financiers disponibles à la vente	409,6	346,4	441,1	6,9	27,4
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 030,6	2 550,5	1 812,6	28,2	- 28,9
Prêts et créances sur les établissements de crédit	443,6	524,5	495,1	7,7	- 5,6
Prêts et créances sur la clientèle	2 462,3	2 791,8	3 025,8	47,1	8,4
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	18,8	21,9	20,7	0,3	- 5,6
Autres	379,7	475,9	505,6	7,9	6,2
PASSIF					
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 545,2	2 220,8	1 545,0	24,1	- 30,4
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	196,7	165	170,8	2,7	3,5
Instruments dérivés de couverture	39,7	78,2	73,6	1,1	- 5,9
Dettes envers les établissements de crédit	789,0	778,7	693,1	10,8	- 11,0
Dettes envers la clientèle	1 656,7	1 840,7	2 125,5	33,1	15,5
Dettes représentées par un titre	1 017,2	1 013,3	1 075,9	16,8	6,2
Provisions	26,7	19,5	26,1	0,4	34
Dettes subordonnées	82,1	100,7	102,9	1,6	2,2
Capitaux propres part du groupe	223,5	216,1	266,3	4,1	23,2
Autres	279,6	393,2	343,7	5,4	- 12,6
TOTAL DE BILAN	5 856,5	6 826,1	6 422,8	100	- 5,9

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

L'évolution du bilan consolidé des principaux groupes est affectée par les changements de périmètre intervenus au cours de l'exercice, avec l'acquisition de Fortis par BNP Paribas et la fusion des groupes Banques Populaires et Caisses d'épargne.

Globalement, le total de bilan a diminué de près de 6 % en 2009. Cette évolution s'explique principalement par la chute de près de 30 % des actifs et passifs détenus à des fins de transaction, une tendance également constatée au niveau international.

Un recentrage sur les opérations clientèle apparaît également. À l'actif, les opérations avec la clientèle représentent désormais 47 % du total et les actifs détenus à des fins de transaction un peu moins d'un tiers. Au passif, les dettes envers la clientèle progressent et atteignent un tiers du total au détriment des passifs détenus à des fins de transaction qui ne constituent plus qu'un quart du total.

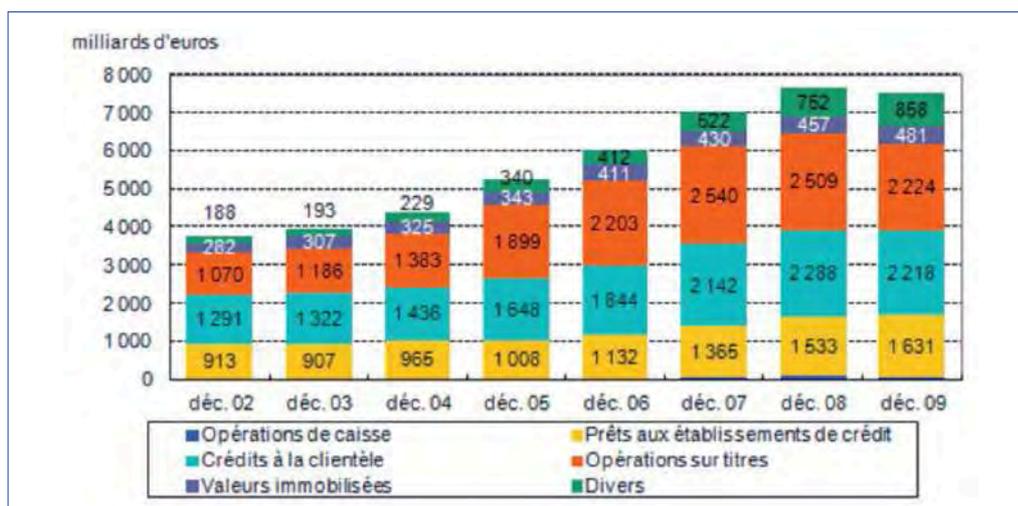
3.2 La structure du bilan du système bancaire français

À savoir

Dans les développements précédents, l'analyse consolidée des résultats et de l'activité est établie à partir de l'échantillon des sept principaux groupes bancaires – tant en termes comptables que prudentiels –. Ils prennent donc en compte l'ensemble des opérations, y compris celles effectuées par les filiales implantées dans les pays étrangers. Cette analyse est complétée ci-après par l'étude de données remises sur base sociale qui permet de fournir une information plus détaillée couvrant l'ensemble des établissements de crédit et entreprises d'investissement – les données agrégées sur base sociale –. Les écarts entre ces deux visions complémentaires s'expliquent notamment par des différences de périmètre, de technique de consolidation et de référentiel comptable.

Les composantes de l'actif

Ensemble des établissements de crédit, ensemble de l'activité



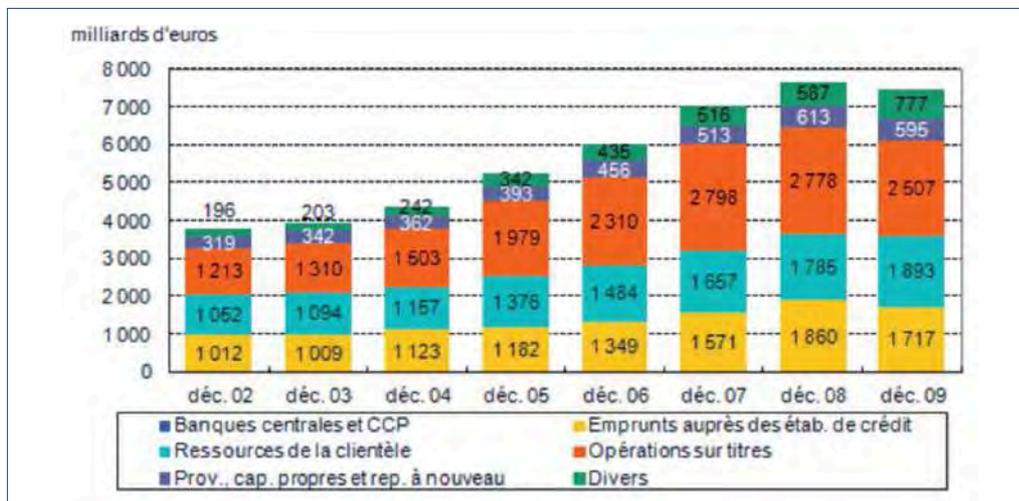
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Dans un contexte de diminution de leur portefeuille titre, les établissements français ont maintenu leur activité clientèle. L'encours de crédit est stable à l'actif mais, au passif, les ressources collectées auprès de la clientèle connaissent une progression sensible (+ 6 %). Dans des conditions par ailleurs difficiles, **les dépôts ont constitué pour les banques françaises une solide base de financement.**

LE SECTEUR BANCAIRE

Les composantes du passif

Ensemble des établissements de crédit, ensemble de l'activité

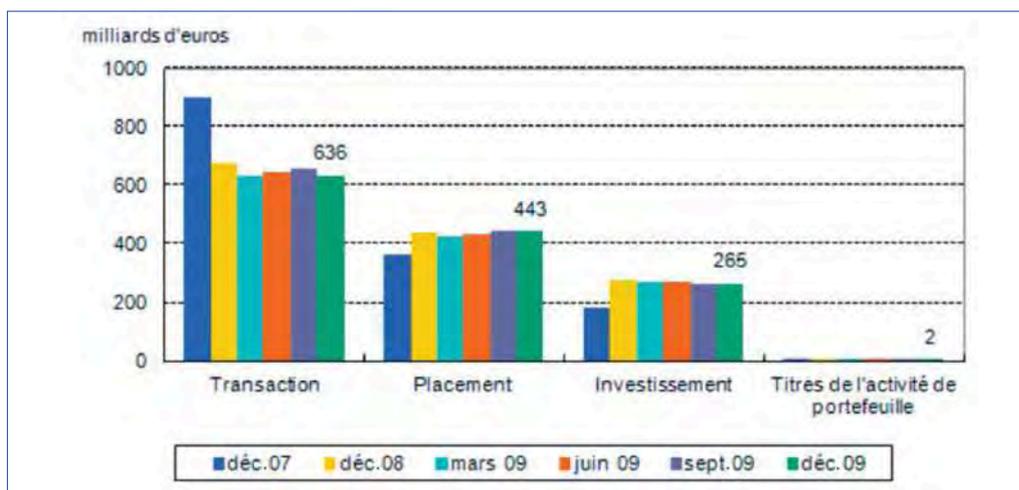


Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

À l'actif, en ce qui concerne les titres, depuis les reclassements comptables intervenus en 2008 du portefeuille de transaction vers le portefeuille bancaire, **le portefeuille de transaction stagne, tout comme les autres portefeuilles.**

Le portefeuille titres des établissements de crédit

Ensemble des établissements de crédit, ensemble de l'activité



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

3.3 L'activité

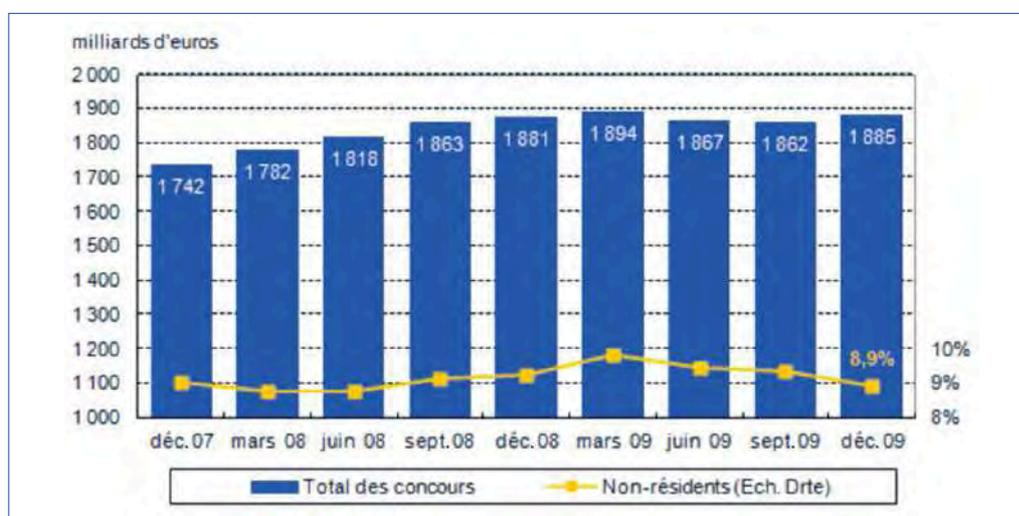
3.3.1 La stabilité de l'encours de crédits

L'encours de crédit à la clientèle accordé en métropole demeure globalement stable (+ 0,2 %) mais cette situation cache des évolutions contrastées selon les types de concours.

La hausse des crédits à l'exportation (+ 16,6 %), des crédits à l'équipement (+ 5,1 %) et à l'habitat (+ 3,7 %) compense la baisse des autres concours. La progression des crédits à l'habitat a ralenti toutefois par rapport aux années précédentes, malgré le faible niveau des taux emprunteurs.

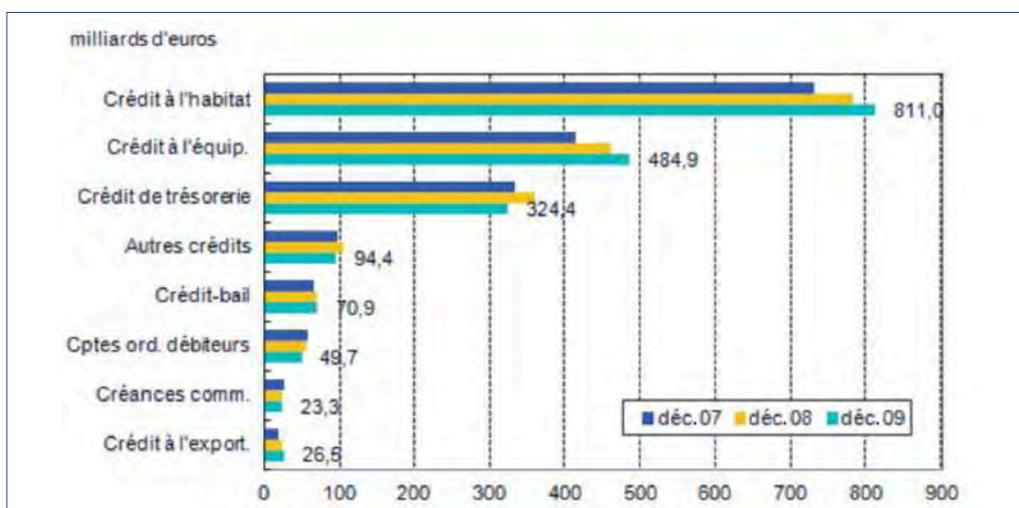
Les concours à l'économie du système bancaire français

Activité métropolitaine



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

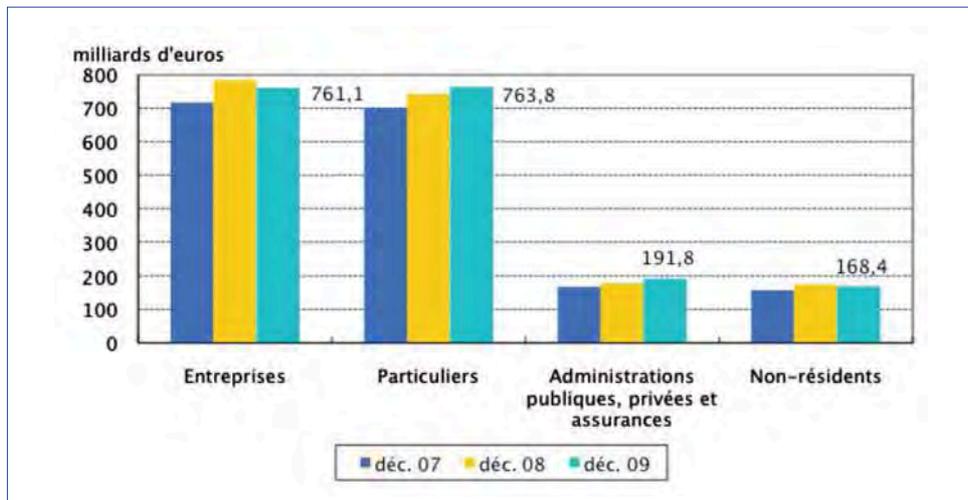
Les concours à l'économie par type de crédit



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR BANCAIRE

Les concours à l'économie par catégorie d'agent



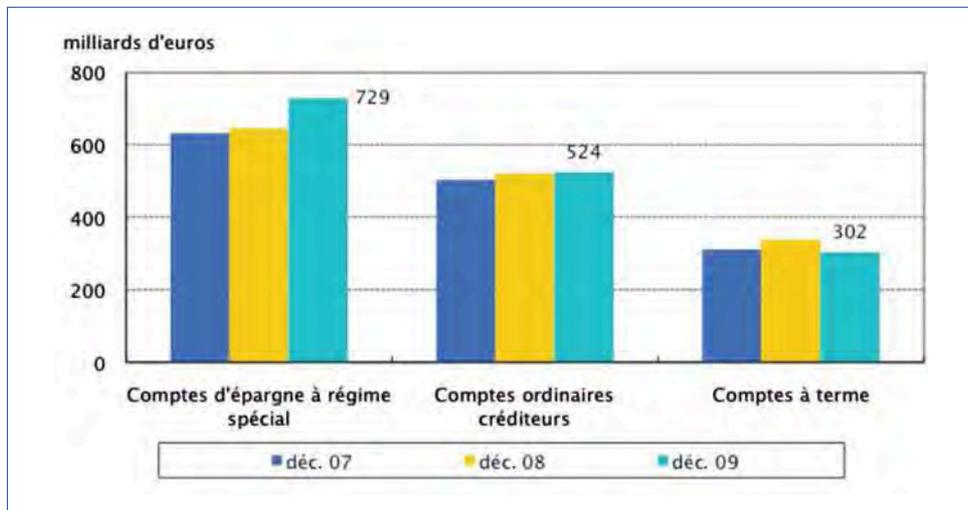
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

3.3.2 Les ressources

Outre l'évolution positive des emprunts auprès de la clientèle financière (+ 47,6 %), **la progression forte des ressources provenant de la clientèle (+ 6,1 %) est à noter** et à mettre en relation avec la progression de celles des livrets d'épargne (+ 12,6 %).

Les ressources de la clientèle

Ensemble des établissements de crédit, ensemble de l'activité



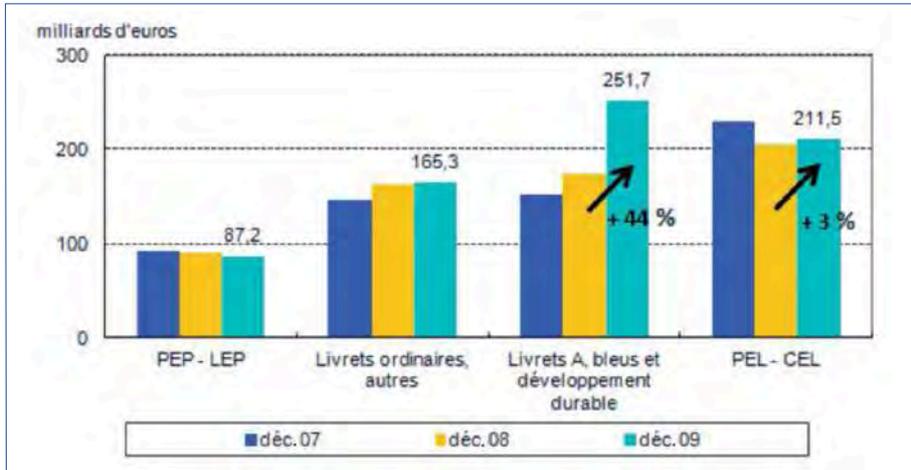
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Au sein des livrets d'épargne, la plus forte progression concerne **les livrets A (+ 74 %)** qui bénéficient de la généralisation de leur distribution et du niveau attractif des taux en début d'année 2009 (4 %). Le niveau de rémunération ayant baissé tout au long de l'année 2009, pour atteindre 1,25 % pour la période d'août à décembre 2009, une légère décollecte s'est produite à compter du second trimestre 2009. **Le niveau d'encours total reste toutefois bien supérieur à celui de la fin d'année 2008**, les épargnants privilégiant le livret pour se constituer une épargne de précaution.

Une activité recentrée sur la clientèle

Les comptes d'épargne à régime spécial

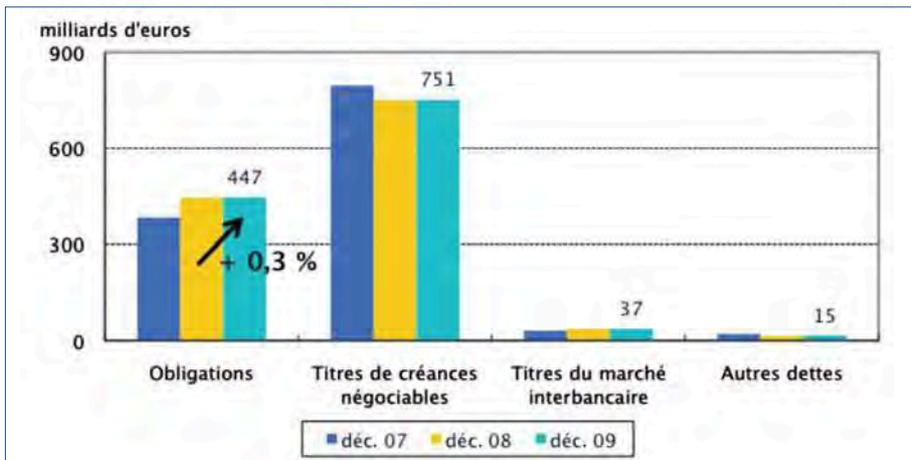
Ensemble des établissements de crédit, activité métropolitaine



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Les dettes représentées par un titre

Ensemble des établissements de crédit, ensemble de l'activité



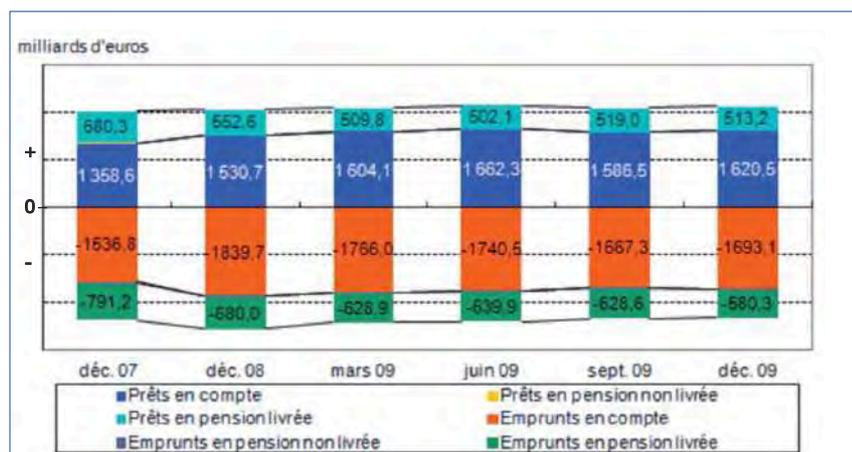
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Les dettes représentées par des titres sont demeurées stables par rapport à 2008,

les établissements ayant réussi à assurer le renouvellement de certaines de leurs ressources malgré un environnement difficile.

Les opérations interbancaires

Ensemble des établissements de crédit, ensemble de l'activité



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel



ANNEXES

Annexe 1	
Données relatives à l'activité	27
Annexe 2	
Données relatives aux résultats	27
Annexe 3	
Récapitulatif des principaux ratios relatifs à l'activité et aux résultats	27
Annexe 4	
Situation cumulée des établissements de crédit	28
Annexe 5	
Engagements de hors-bilan des établissements de crédit	30
Annexe 6	
Évolution de la situation cumulée	31
Annexe 7	
Concours à l'économie (au 31 décembre 2009)	32
Annexe 8	
Ressources émanant de la clientèle	33
Annexe 9	
Taux de provisionnement global des créances douteuses	34
Annexe 10	
Compte de résultat cumulé des établissements de crédit	35
Annexe 11	
Soldes intermédiaires de gestion	36
Annexe 12	
Coefficient net d'exploitation	36
Annexe 13	
Effort de provisionnement rapporté au résultat brut d'exploitation	37
Annexe 14	
Coût moyen des ressources et rendement moyen des emplois	37
Annexe 15	
Situation cumulée des entreprises d'investissement	38
Annexe 16	
Compte de résultat cumulé des entreprises d'investissement	40

Annexe 1

Données relatives à l'activité

en milliards d'euros	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	VARIATION 2009/2008 en %
Total de bilan	7 061	7 662	7 508	- 2,0
Crédits à la clientèle	2 142	2 288	2 218	- 3,1
Portefeuille-titres	1 450	1 387	1 348	- 2,8
dont titres de transaction	900	675	636	- 5,8
Dépôts de la clientèle	1 657	1 785	1 893	6,1
dont dépôts à vue	503	520	524	0,7
dont comptes d'épargne à régime spécial	631	646	729	12,8
Encours sur instruments financiers à terme	75 257	83 034	83 284	0,3

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 2

Données relatives aux résultats

en milliards d'euros	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009*	VARIATION 2009/2008 en %
Produit net bancaire	98,0	79,2	113,3	43,2
Frais de structure	67,0	66,8	68,3	3,0
Résultat brut d'exploitation	31,0	12,4	45,1	264,0
Dotations nettes aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	2,7	10,0	14,5	44,8
Résultat d'exploitation	27,1	- 2,4	28,0	-
Résultat courant avant impôt	34,3	- 4,2	25,5	-
Résultat net	27,0	- 3,2	20,3	-

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 3

Récapitulatif des principaux ratios relatifs à l'activité et aux résultats*

en %	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009
Coût moyen des ressources de la clientèle	3,26	3,26	1,96
Rendement moyen des crédits à la clientèle	5,76	5,68	4,63
Marge bancaire globale	1,31	0,92	1,17
Coefficient net d'exploitation	68,4	84,4	60,2
Rendement des fonds propres	9,8	- 1,0	6,1

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* Les données sont établies sur base métropolitaine. L'ensemble des ratios, à l'exception du coefficient net d'exploitation, sont calculés à partir des capitaux moyens.

LE SECTEUR BANCAIRE

Annexe 4

Situation cumulée des établissements de crédit

en millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2008	31 déc. 2009	VARIATION 2009/2008 (en %)
EMPLOIS				
Caisse, banques centrales et office des chèques postaux	62 995	121 505	95 788	- 21,2
Prêts aux établissements de crédit	1 364 595	1 533 282	1 630 723	6,4
- comptes ordinaires	255 148	233 165	241 428	3,5
- comptes et prêts	896 993	1 060 481	1 123 842	6,0
- valeurs reçues en pension	6 027	2 678	10 234	282,2
- autres prêts	206 426	236 958	255 219	7,7
Crédits à la clientèle	2 141 766	2 288 525	2 218 186	- 3,1
- crédits à la clientèle non financière	1 831 181	1 992 992	1 968 715	- 1,2
- prêts à la clientèle financière	190 814	178 257	132 302	- 25,8
- valeurs reçues en pension	259	296	216	- 26,9
- comptes ordinaires débiteurs	79 911	72 396	65 201	- 9,9
- créances douteuses	20 390	26 374	36 999	40,3
- autres crédits	19 211	18 210	14 752	- 19,0
Opérations sur titres	2 539 924	2 509 390	2 223 978	- 11,4
- titres reçus en pension livrée	680 271	552 559	513 234	- 7,1
- titres de transaction	900 322	674 832	635 725	- 5,8
- titres de placement	366 692	432 790	444 536	2,7
- titres de l'activité de portefeuille	1 977	2 321	2 324	0,1
- titres d'investissement	180 682	277 007	265 346	- 4,2
- autres opérations	409 981	569 881	362 813	- 36,3
Valeurs immobilisées	429 828	457 490	481 375	5,2
- prêts subordonnés	39 861	42 575	44 009	3,4
- parts dans les entreprises liées	277 672	295 211	317 306	7,5
- immobilisations	26 663	28 484	28 558	0,3
- crédit-bail et location simple	83 298	88 731	88 393	- 0,4
- autres valeurs	2 334	2 489	3 107	24,8
Divers	521 800	752 129	858 047	14,1
TOTAL DE L'ACTIF	7 060 907	7 662 321	7 508 096	- 2,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

en millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2008	31 déc. 2009	VARIATION 2009/2008 (en %)
RESSOURCES				
Banques centrales et office de chèques postaux	7 089	38 265	18 755	- 51,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 570 506	1 860 451	1 717 180	- 7,7
- comptes ordinaires créditeurs	126 476	103 155	100 621	- 2,5
- comptes et emprunts	1 206 950	1 498 561	1 320 994	- 11,8
- valeurs données en pension	33 748	20 743	24 069	16,0
- autres emprunts	203 332	237 992	271 495	14,1
Ressources émanant de la clientèle	1 657 099	1 785 351	1 893 415	6,1
- emprunts auprès de la clientèle financière	181 572	244 489	307 359	25,7
- valeurs données en pension	362	410	1 320	222,2
- comptes ordinaires créditeurs	502 515	520 040	523 500	0,7
- comptes d'épargne à régime spécial	631 265	645 884	728 557	12,8
- comptes créditeurs à terme	310 235	337 719	302 378	- 10,5
- bons de caisse et bons d'épargne	2 131	1 938	1 886	- 2,6
- autres ressources	29 019	34 872	28 415	- 18,5
Opérations sur titres	2 797 746	2 777 493	2 506 655	- 9,8
- titres donnés en pension livrée	791 164	679 987	580 278	- 14,7
- dettes représentées par un titre	1 229 904	1 245 348	1 249 434	0,3
dont : - titres de créances négociables	796 648	750 778	751 386	0,1
- obligations	383 140	445 435	446 573	0,3
- autres opérations	776 679	852 157	676 944	- 20,6
Provisions, capitaux propres	483 924	577 814	562 691	- 2,6
- subventions et fonds publics affectés	4 044	4 322	4 810	11,3
- provisions diverses et dépôts de garantie à caractère mutuel	71 222	110 060	72 326	- 34,3
- dettes subordonnées	147 139	179 258	176 819	- 1,4
- capital, réserves et fonds pour risques bancaires généraux	261 518	284 173	308 736	8,6
Report à nouveau (+ / -)	28 798	35 608	32 145	- 9,7
Divers	515 744	587 265	777 255	32,4
TOTAL DU PASSIF	7 060 907	7 662 321	7 508 096	- 2,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR BANCAIRE

Annexe 5

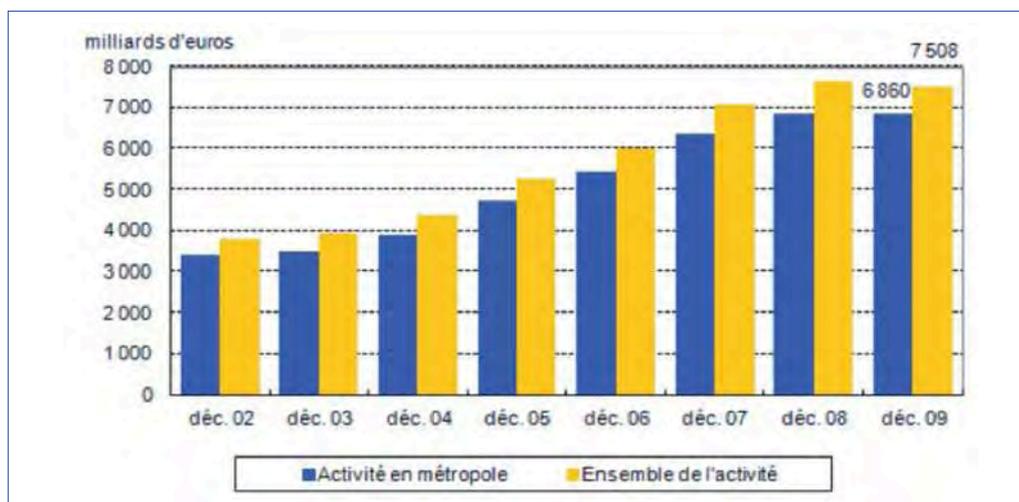
Engagements de hors-bilan des établissements de crédit

en millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2008	31 déc. 2009	VARIATION 2009/2008 (en %)
Engagements de financement				
En faveur :				
- d'établissements de crédit	143 399	127 441	158 990	24,8
- de la clientèle	822 310	757 388	770 089	1,7
Reçus :				
- d'établissements de crédit	212 533	332 771	395 838	19,0
- de la clientèle	17 302	37 123	32 073	- 13,6
Engagements de garantie				
D'ordre :				
- d'établissements de crédit	455 496	373 193	379 253	1,6
- de la clientèle	630 811	606 924	616 800	1,6
Reçus :				
- d'établissements de crédit	674 912	459 036	462 689	0,8
- de la clientèle	432 329	515 616	531 252	3,0
Engagements sur titres				
Titres à recevoir	222 089	174 240	190 584	9,4
dont titres vendus avec faculté de rachat	0	0	0	
Titres à livrer	221 981	183 163	192 271	5,0
dont titres achetés avec faculté de rachat	83	1 330	100	- 92,5
Opérations en devises				
Monnaies à recevoir	4 118 489	4 399 623	5 094 748	15,8
Monnaies à livrer	4 116 088	4 408 950	4 539 089	3,0
Engagements sur instruments financiers à terme	75 257 454	83 033 860	83 283 755	0,3
dont :				
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	59 990 412	69 328 774	73 172 833	5,5
Opérations sur instruments de cours de change	2 148 403	3 154 686	2 404 701	- 23,8
Opérations sur autres instruments	13 118 638	10 550 401	7 706 221	- 27,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 6

Évolution de la situation cumulée



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR BANCAIRE

Annexe 7

Concours à l'économie (au 31 décembre 2009)*

en millions d'euros	RÉSIDENTS						NON-RÉSIDENTS	TOTAL	Variation annuelle en %
	Sociétés non financières	Entrepreneurs individuels	Particuliers	Assurances	Administrations publiques	Administrations privées			
Créances commerciales	14 068	143	4	1	1118	98	7 833	23 265	- 6,0
Crédits à l'exportation	3 416	3	0	0	29	0	23 102	26 549	16,6
Crédits de trésorerie	118 574	8 354	123 152	1 770	10431	319	61 806	324 406	- 9,7
Crédits à l'équipement	255 758	36 316	0	699	148721	9 020	34 356	484 870	5,1
Cédits à l'habitat	92 751	75 262	627 479	57	1487	1 264	12 705	811 005	3,7
Autres crédits	57 125	1 060	1 953	677	5759	277	18 505	85 356	- 11,4
Comptes ordinaires débiteurs	31 227	1 853	6 799	1 636	1104	1 208	5 907	49 734	-9,7
Crédit-bail et opérations assimilées	57 648	2 960	4 457	85	1902	514	3 289	70 855	0,9
Prêts subordonnés	4 576	8	1	3 618	0	7	866	9 075	- 4,8
TOTAL GÉNÉRAL	635 143	125 958	763 847	8 543	170551	12 708	168 409	1 885 159	0,2
Part relative des agents économiques (en %)	33,7	6,7	40,5	0,5	9,0	0,7	8,9	100,0	
Variation annuelle (en %)	-3,8	0,6	2,9	- 12,4	8,4	8,3	-3,5	0,2	

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* Les données sont établies sur base métropolitaine.

Annexe 8

Ressources émanant de la clientèle*

en millions d'euros	31 déc. 08				31 déc. 09				Variation annuelle en %
	Résidents	Non-résidents	Total	% de structure	Résidents	Non-résidents	Total	% de structure	
Emprunts auprès de la clientèle	82 302	74 584	156 886	10,6	137 417	94 125	231 542	14,2	47,6
Valeurs données en pension	202	0	202	0,0	35	0	35	0,0	- 82,8
Comptes ordinaires créditeurs	418 907	32 929	451 836	30,5	432 366	35 826	468 192	28,8	3,6
Comptes d'affacturage	6 167	656	6 823	0,5	6 491	740	7 231	0,4	6,0
Dépôts de garantie	4 882	3 671	8 553	0,6	4 961	4 055	9 016	0,6	5,4
Comptes d'épargne à régime spécial	627 357	8 223	635 580	42,9	705 730	10 138	715 867	44,0	12,6
dont :									
- Livrets ordinaires	144 042	4 857	148 899	10,0	145 155	5 871	151 026	9,3	1,4
- Livrets A et Livrets bleus	104 796	348	105 145	7,1	181 673	1 157	182 830	11,2	73,9
- Livrets Jeunes	7 345	10	7 356	0,5	7 171	11	7 182	0,4	- 2,4
- Livrets d'épargne populaire	61 778	31	61 809	4,2	58 070	24	58 094	3,6	- 6,0
- Livrets de développement durable	69 847	115	69 962	4,7	68 776	122	68 898	4,2	- 1,5
- PEL/CEL	203 957	2 415	206 372	13,9	208 917	2 557	211 474	13,0	2,5
- PEP	29 153	245	29 397	2,0	28 882	248	29 130	1,8	- 0,9
- Autres comptes d'épargne à régime spécial	6 438	4	6 442	0,4	7 075	4	7 079	0,4	9,9
Comptes créditeurs à terme	144 198	60 789	204 987	13,8	134 147	48 883	183 030	11,2	- 10,7
Bons de caisse et bons d'épargne	1 826	2	1 828	0,1	1 806	1	1 806	0,1	- 1,2
Autres sommes dues	4 570	337	4 907	0,3	4 400	189	4 589	0,3	- 6,5
Dettes rattachées	10 893	556	11 449	0,8	5 422	403	5 824	0,4	- 49,1
TOTAL	1 301 304	181 746	1 483 051	100,0	1 432 775	194 358	1 627 133	100,0	9,7

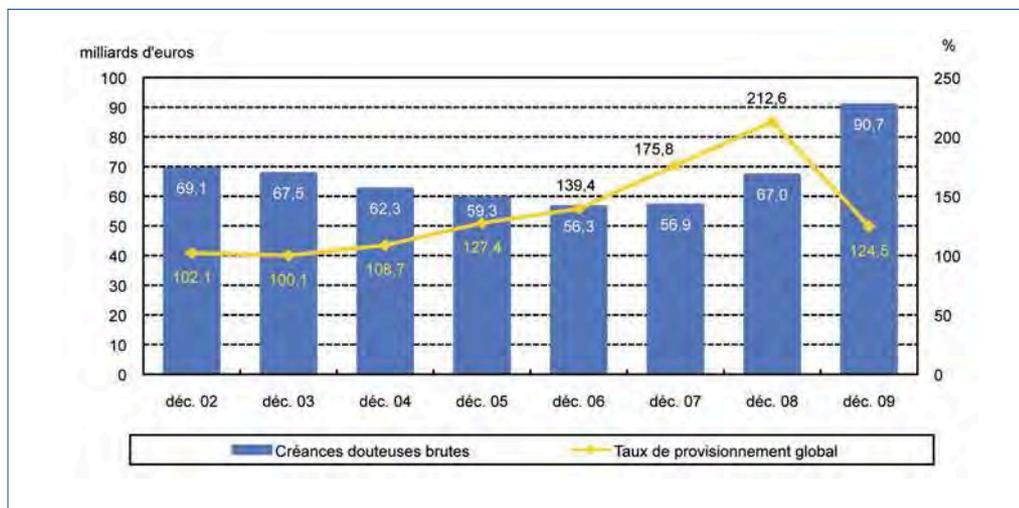
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* Les données sont établies sur base métropolitaine.



Annexe 9

Taux de provisionnement global des créances douteuses*



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* Le provisionnement global intègre les provisions spécifiques et les provisions générales.

Annexe 10

Compte de résultat cumulé des établissements de crédit

en millions d'euros	ACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE				ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ			
	2007 (1)	2008 (1)	2009 (2)	VARIATION 2009/2008 en %	2007 (1)	2008 (1)	2009 (2)	VARIATION 2009/2008 en %
Produit net d'exploitation bancaire (3)	86 136	69 664	93 336	34,0	93 488	74 945	109 439	46,0
- opérations de trésorerie et interbancaires	- 9 531	- 2 867	4 378	-	- 6 609	- 3 841	5 713	-
- opérations avec la clientèle	59 125	67 106	58 282	- 13,2	65 581	76 704	66 610	- 13,2
- opérations sur titres (4)	- 8 663	- 69 722	21 502	-	- 14 368	- 86 284	26 247	-
dont pensions livrées	- 2 769	- 3 725	- 847	-	- 4 155	- 4 776	- 1 116	-
- opérations de crédit-bail	4 718	5 002	4 013	- 19,8	5 030	5 369	4 348	- 19,0
- opérations de hors-bilan	6 309	42 762	- 26 174	-	6 513	53 875	- 28 550	-
- opérations de services financiers	15 839	15 432	14 592	- 5,4	16 667	16 249	15 787	- 2,8
- autres produits d'exploitation financière	18 339	11 950	16 743	40,1	20 675	12 873	19 283	49,8
Produits accessoires et divers nets	3 795	3 762	3 579	- 4,9	4 464	4 218	3 893	- 7,7
Produit net bancaire (3)	89 931	73 426	96 915	32,0	97 952	79 163	113 332	43,2
Frais généraux	56 196	55 809	57 244	2,6	64 078	62 934	65 032	3,3
- frais de personnel	30 792	30 261	32 287	6,7	35 705	34 451	37 348	8,4
- autres frais généraux	25 404	25 547	24 957	- 2,3	28 373	28 483	27 684	- 2,8
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	2 579	3 518	2 892	- 17,8	2 901	3 846	3 228	- 16,1

en millions d'euros	ACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE				ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ			
	2007 (1)	2008 (1)	2009 (2)	VARIATION 2009/2008 en %	2007 (1)	2008 (1)	2009 (2)	VARIATION 2009/2008 en %
Résultat brut d'exploitation	31 156	14 099	36 778	160,9	30 973	12 383	45 072	264,0
Dotations nettes aux provisions et pertes nettes sur créances irrécupérables (5)	2 353	6 885	11 038	60,3	2 666	10 035	14 526	44,8
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	999	2 702	2 155	- 20,2	1 178	4 762	2 585	- 45,7
Résultat d'exploitation	27 804	4 512	23 585	422,8	27 130	- 2 413	27 961	-
Gains nets sur actifs immobilisés	7 205	- 1 777	- 4 163	134,3	7 216	- 1 753	- 2 464	40,5
Résultat courant avant impôt	35 009	2 735	19 422	610,3	34 346	- 4 167	25 497	-
Résultat net	27 705	2 408	15 767	554,7	26 975	- 3 185	20 326	-

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

(1) Résultats définitifs.

(2) Résultats estimés.

(3) Hors intérêts sur créances douteuses.

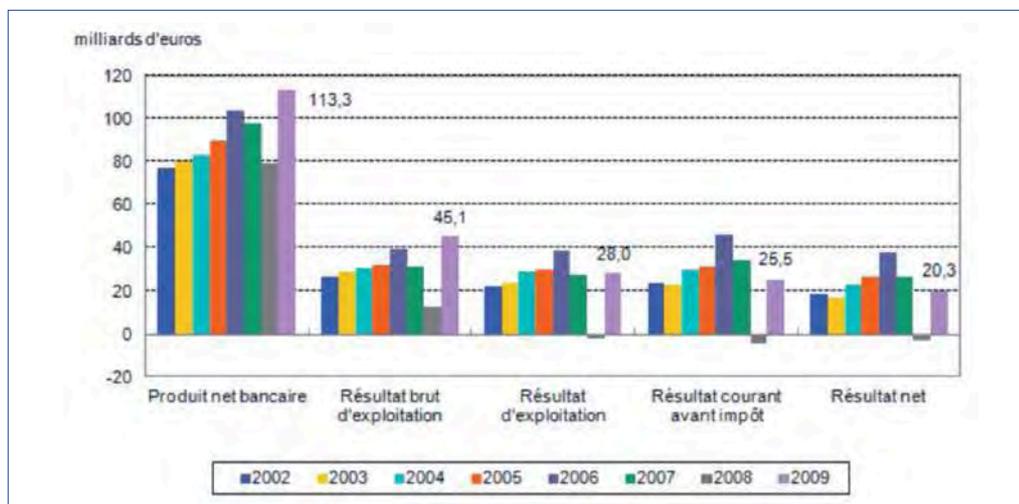
(4) Y compris mouvements sur les provisions pour dépréciation des titres de placement et des titres de l'activité de portefeuille.

(5) Y compris intérêts sur créances douteuses.

LE SECTEUR BANCAIRE

Annexe 11

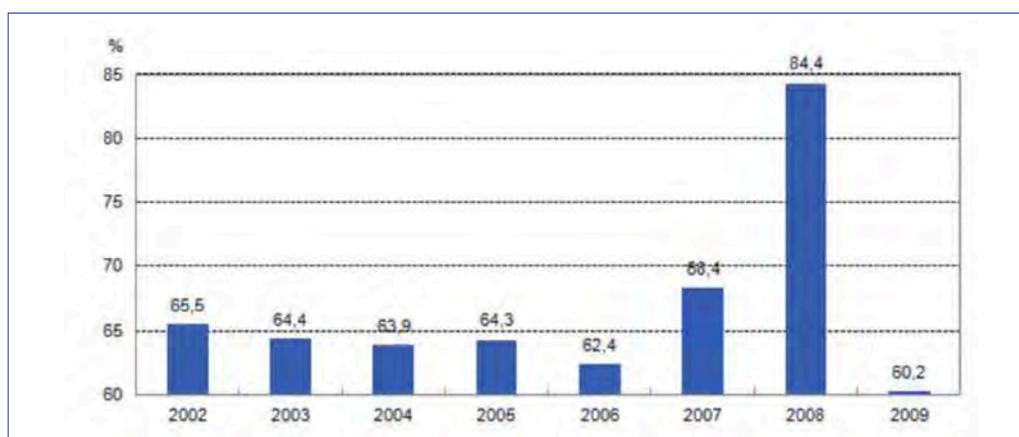
Soldes intermédiaires de gestion



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 12

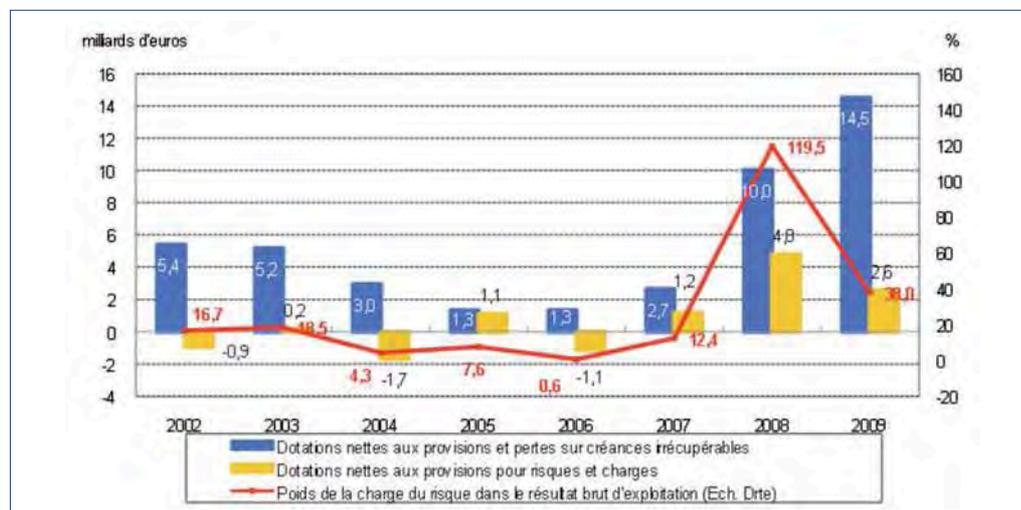
Coefficient net d'exploitation



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 13

Effort de provisionnement rapporté au résultat brut d'exploitation



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 14

Coût moyen des ressources et rendement moyen des emplois*

(en %)	2007	2008	2009*
1. Opérations avec la clientèle			
Coût moyen des ressources (y compris TCN)	3,26	3,26	1,96
Rendement moyen des crédits	5,76	5,68	4,63
2. Opérations sur titres			
Dettes représentées par un titre (hors TCN)	4,11	2,62	3,14
Dettes subordonnées	4,90	5,01	4,64
Rendement du portefeuille-titres	4,97	-0,62	5,41
3. Opérations de trésorerie			
Coût moyen des emprunts	5,89	5,29	2,76
Rendement moyen des prêts	5,99	5,66	3,19
4. Marge bancaire globale	1,31	0,92	1,17

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* Les données sont établies sur base métropolitaine.

LE SECTEUR BANCAIRE



Annexe 15

Situation cumulée des entreprises d'investissement

en millions d'euros	31 déc. 07	31 déc. 08	31 déc. 09	Variation 2009/2008
	Montant	Montant	Montant	
ACTIF				
Opérations de trésorerie et interbancaires	51 739	59 527	50 060	- 15,9
Opérations avec la clientèle	729	1 253	400	- 68,0
Opérations sur titres et opérations diverses	488 910	424 976	288 498	- 32,1
- Titres de transaction	203 479	116 116	103 680	- 10,7
- Instruments conditionnels achetés	167 514	181 054	93 460	- 48,4
- Titres de placement et de l'activité de portefeuille	28 415	25 652	19 289	- 24,8
- Titres d'investissement	4	21	21	- 2,0
- Titres reçus en pension livrée	18 320	10 285	7 258	- 29,4
- Comptes de négociation et de règlement	8 088	4 811	4 342	- 9,7
- Débiteurs divers	16 011	21 790	13 663	- 37,3
- Comptes de régularisation débiteurs	45 344	62 593	44 701	- 28,6
- Créances douteuses et créances rattachées	1 736	2 654	2 083	- 21,5
Valeurs immobilisées	697	575	580	1,0
- Prêts subordonnés	7	7	7	- 3,4
- Parts dans les entreprises liées	449	269	274	1,6
- Immobilisations nettes	239	295	295	0,0
- Créances douteuses et créances rattachées	2	3	5	52,4
Actionnaires ou associés	0	76	3	- 96,0
TOTAL DE L'ACTIF	542 075	486 407	339 542	- 30,2
PASSIF				
Opérations de trésorerie et interbancaires	121 970	109 101	83 549	- 23,4
Comptes créditeurs de la clientèle	1 268	1 166	1 913	64,1
Opérations sur titres et opérations diverses	411 258	366 261	243 592	- 33,5
- Opérations de transactions sur titres	44 349	33 041	33 195	0,5
- Instruments conditionnels vendus	260 127	228 810	124 098	- 45,8
- Dettes représentées par un titre	11 884	15 156	14 902	- 1,7
dont :				
- titres de créances négociables	6 892	10 339	12 279	18,8
- obligations	4 980	4 811	2 621	- 45,5
- Comptes de négociation et de règlement	9 995	6 758	5 443	- 19,5
- Titres donnés en pension livrée	42 340	30 536	31 517	3,2
- Créiteurs divers	5 439	14 908	4 240	- 71,6
- Comptes de régularisation créditeurs	36 744	36 815	30 086	- 18,3
- Dettes rattachées	379	239	111	- 53,4
Provisions, capitaux propres	6 081	9 533	9 800	2,8
- Dettes subordonnées	259	311	295	- 5,0
- Provisions	4 234	7 529	7 683	2,0
- Primes liées au capital et réserves	605	607	605	- 0,3
- Capital	983	1 085	1 216	12,0
Report à nouveau (+ / -)	105	519	244	- 53,0
Excedent des produits sur les charges (+ / -)	1 394	- 174	443	-
TOTAL DU PASSIF	542 075	486 407	339 542	- 30,2

en millions d'euros	31 déc. 07	31 déc. 08	31 déc. 09	Variation 2009/2008
	Montant	Montant	Montant	
HORS-BILAN				
Engagements de financement				
Donnés	2 171	4 671	1 636	- 65,0
Reçus	17 541	11 789	13 444	14,0
Engagements de garantie				
D'ordre	8 196	4 697	4 274	- 9,0
Reçus	3 423	6 262	6 385	2,0
Engagements sur titres				
Titres à recevoir	11 611	33 374	5 383	- 83,9
Titres à livrer	11 035	4 114	5 153	25,3
Opérations en devises				
Monnaies à recevoir	12 021	15 055	18 211	21,0
Monnaies à livrer	4 605	8 377	13 773	64,4
Engagements sur instruments financiers à terme	5 105 875	4 163 298	2 629 480	- 36,8
Autres engagements de hors bilan	19 149	10 505	10 455	- 0,5

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR BANCAIRE



Annexe 16

Compte de résultat cumulé des entreprises d'investissement

en millions d'euros	2007	2008	2009	Variations 2009/2008 en %
Opérations de trésorerie et interbancaires	- 2 432,1	1 570,6	- 367,1	-
- charges (intérêts)	4 604,0	5 549,3	3 824,9	- 31,1
- produits (intérêts)	2 171,9	7 119,9	3 457,8	- 51,4
Opérations sur titres (activité pour compte propre)	7 932,5	- 74 876,9	- 9 974,4	86,7
- charges	4 073,2	77 442,6	16 017,4	- 79,3
dont pensions livrées	1 804,2	1 551,0	234,1	- 84,9
dont intérêts sur obligations	85,4	31,5	12,2	- 61,4
- produits	12 005,7	2 565,7	6 043,0	135,5
dont pensions livrées	1 294,5	642,2	115,9	- 81,9
Opérations sur IFT (activité pour compte propre)	- 2 746,5	76 537,80	12 428,90	-83,8
- charges	514 813,4	875 549,8	613 630,3	- 29,9
- produits	512 067,2	952 087,3	626 059,2	- 34,2
Prestations de services financiers/charges	1 726,1	2 043,4	1 000,6	- 51,0
- opérations interbancaires	11,4	11,4	15,6	36,4
- opérations avec la clientèle	15,4	13,2	12,7	- 3,6
- opérations sur titres	724,1	546,2	389,5	- 28,7
- opérations de change	239,2	636,6	0,9	- 99,9
- engagements sur titres	0,5	0,0	0,0	-
- opérations sur IFT	443,9	491,3	297,8	- 39,4
- prestations services financiers	291,6	344,7	284,1	- 17,6
Prestations de services financiers/produits	2 200,9	1 828,8	1 534,9	- 16,1
- opérations interbancaires	13,6	15,4	11,7	- 24,2
- opérations avec la clientèle	20,7	15,5	16,4	5,9
- opérations sur titres	363,7	259,0	188,5	- 27,2
- opérations de change	2,9	1,9	2,1	9,6
- engagements sur titres	25,3	4,1	5,3	26,9
- opérations sur IFT	152,4	189,2	106,8	- 43,6
- prestations services financiers	1 622,4	1 343,7	1 204,3	- 10,4
Opérations de change	144,1	- 682,9	179,2	-
- charges (pertes)	2 098,5	1 904,0	2 563,2	34,6
- produits (gains)	2 242,6	1 221,1	2 742,3	124,6
Produits des titres de participation et des prêts subordonnés	74,0	93,5	79,3	- 15,2
Charges sur emprunts subordonnés	12,9	15,3	8,1	- 47,1
Autres produits d'exploitation bancaire	184,0	110,1	152,2	38,2
Autres charges d'exploitation bancaire	175,6	252,5	95,7	- 62,1
Produits accessoires et divers net	87,4	215,2	- 45,7	-
PRODUIT NET BANCAIRE (1)	3 529,8	2 485,1	2 882,8	16,0

en millions d'euros	2007	2008	2009	Variations 2009/2008 en %
Frais généraux	2 208,0	1 812,1	1 893,0	4,5
- frais de personnel	1 367,7	1 054,5	1 078,4	2,3
- impôts et taxes	71,5	66,7	63,8	- 4,4
- services extérieurs	970,3	971,2	1 008,3	3,8
- autres frais généraux (charges refacturées)	- 201,5	- 280,3	- 257,5	8,1
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	61,1	72,1	80,9	12,3
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 260,7	600,9	908,9	51,2
Dotations nettes aux provisions et pertes nettes sur créances irrécupérables (2)	23,4	443,8	245,8	- 44,6
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	- 2,1	2,1	78,7	3631,1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 239,4	155,0	584,5	277,0
Gains nets sur actifs immobilisés	290,8	-10,9	12,6	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	1 530,2	144,2	597,1	314,2
Produits exceptionnels	25,5	14,8	5,2	- 64,9
Charges exceptionnelles	75,5	116,6	13,7	- 88,3
Dotations nettes du FRBG	1,1	- 73,0	5,2	-
- Dotations du FRBG	45,0	0,0	5,2	-
- Reprises du FRBG	43,9	73,0	0,0	-
Dotations nettes aux provisions réglementées	1,2	0,2	0,2	- 32,1
Impôt sur les bénéfices	197,5	305,2	339,5	11,2
RÉSULTAT NET	1 288,7	- 167,4	444,0	-

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

(1) Hors intérêts sur créances douteuses.

(2) Y compris intérêts sur créances douteuses.

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

A decorative graphic consisting of a thick yellow arc that starts from the left edge of the page and curves upwards and to the right, ending at a vertical yellow line that extends from the top of the page down to the arc.

SOMMAIRE

1. La population	44
2. Les données financières	45
2.1 Le bilan	45
2.2 La décomposition par type d'acteurs	46
2.3 Les ratios prudentiels	47
2.4 L'origine des plus et moins-values latentes	48
2.5 Les résultats en 2009	49
2.6 Les souscriptions	51
Annexes	52



Périmètre de l'étude

Les éléments chiffrés présents dans cette partie proviennent des informations que les organismes pratiquant les opérations d'assurance en France et soumis au contrôle prudentiel de l'Autorité de contrôle prudentiel doivent lui communiquer annuellement. L'étude exclut les assureurs européens qui, depuis 1995, peuvent pratiquer des opérations en France en liberté d'établissement ou en libre prestation de services qui sont alors soumis au contrôle de leur pays d'origine dans le cadre du « passeport européen ». Cette forme d'activité représente toutefois moins de 2 % de l'activité en France.

1. La population

Le mouvement de concentration du marché de l'assurance, amorcé depuis le milieu des années 1990, s'est poursuivi en 2009. Le nombre total d'organismes habilités à pratiquer les opérations d'assurance est passé de 1 420 en 2008 à 1 313 en 2009. Cette baisse concerne en particulier les mutuelles régies par le Code de la mutualité.

Les organismes pratiquant des opérations d'assurance

À savoir

La pratique des opérations d'assurance est réglementée au niveau européen par un ensemble de directives. En France, trois réglementations distinctes s'imposent aux organismes d'assurance : le Code des assurances, le Code de la mutualité et le Code de la sécurité sociale. Les dispositions réglementaires de ces trois codes sont similaires en matière de réglementation prudentielle et une seule autorité de contrôle, l'Autorité de contrôle prudentiel, est chargée de veiller à leur respect.

En 2009, une centaine d'organismes assureurs – pour la plupart des mutuelles – a disparu, **sous l'effet de phénomènes de concentration à l'œuvre dans le secteur depuis plusieurs années.** Cette concentration s'explique notamment par une concurrence toujours très vive entre les organismes et une complexification du métier d'assureur complémentaire qui poussent de nombreux organismes à adapter leur stratégie et à rechercher une taille critique pour se développer sur le long terme.

Les organismes d'assurance

Réglementation applicable	2007	2008	2009
Code des assurances (CDA)	389	386	377
Livre II du Code de la mutualité (CMUT)	1 070	973	880
dont mutuelles substituées	424	388	345
Code de la sécurité sociale (CSS)	63	61	56
Total	1 522	1 420	1 313

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

2. Les données financières

2.1 Le bilan

À fin 2009, le total agrégé de bilan de l'ensemble des organismes d'assurance et de réassurance contrôlés par l'Autorité de contrôle prudentiel atteignait **1 822 milliards d'euros en valeur comptable, soit 1 901 milliards d'euros en retenant les actifs** non pour leur valeur inscrite dans les comptes mais pour leur valeur de réalisation, c'est-à-dire en intégrant les plus-values latentes⁽⁴⁾.

Bilan agrégé résumé 2009 en milliards d'euros

Actif	en M€	en M€	Passif
Réassureurs	77,6	135,3	Fonds propres
Placements	1 421,1	1 337,8	Provisions
Placements en unités de compte (UC)	209,1	210,6	Provisions en UC
Autres actifs	113,9	138,0	Autres passifs
Total actif	1 821,7	1 821,7	Total passif
Plus-values latentes	79,2		
Bilan en valeur de marché	1 900,9		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Bilan agrégé résumé 2008 en milliards d'euros

Actif	en M€	en M€	Passif
Réassureurs	73,7	130,1	Fonds propres
Placements	1 331,3	1 244,9	Provisions
Placements en UC	183,4	184,5	Provisions en UC
Autres actifs	114,7	143,6	Autres passifs
Total actif	1 703,1	1 703,1	Total passif
Plus-values latentes	5,6		
Bilan en valeur de marché	1 708,7		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Le total de bilan du secteur « assurance », apprécié en valeur comptable, a de nouveau enregistré en 2009 une progression par rapport à l'exercice précédent (+ 119 milliards d'euros, soit + 7 %).

Ce mouvement d'ensemble recouvre des évolutions contrastées selon les grandes masses du bilan. L'encours des contrats libellés en unités de compte, pour lesquels les assurés supportent le risque de perte de valeur des actifs, s'est redressé de 14 %.

(4) Compte non tenu de la provision pour risque d'exigibilité, soit 9 milliards d'euros en 2008.

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

À savoir

Le poste « provisions » du secteur de l'assurance représente les engagements des assureurs auprès des assurés. Il donne une évaluation du coût futur des prestations qui seront à verser aux assurés.

Il est donc fréquent, à titre d'analyse, d'exprimer le bilan en proportion de ce poste estimé, comme ci-dessous.

Bilan résumé en proportion des provisions 2009

Actif	en %	en %	Passif
Réassureurs	5,8	10,1	Fonds propres
Placements	106,2	100,0	Provisions
Placements en unités de compte (UC)	15,6	15,7	Provisions en UC
Autres actifs	8,5	10,3	Autres passifs
Total actif	136,2	136,2	Total passif
Plus-values latentes	5,9		
Bilan en valeur de marché	142,1		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Bilan résumé en proportion des provisions 2008

Actif	en %	en %	Passif
Réassureurs	5,9	10,4	Fonds propres
Placements	106,9	100,0	Provisions
Placements en unités de compte (UC)	14,7	14,8	Provisions en UC
Autres actifs	9,2	11,5	Autres passifs
Total actif	136,8	136,8	Total passif
Plus-values latentes	0,4		
Bilan en valeur de marché	137,2		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Exprimée en proportion du montant des provisions en euros, la structure du bilan ne varie pas sensiblement sur un an.

2.2 La décomposition par type d'acteurs

À savoir

Bien que relevant tous d'un unique jeu de directives européennes portant sur l'assurance, les organismes d'assurance contrôlés par l'Autorité de contrôle prudentiel ont des profils d'activité caractéristiques qui, au-delà des spécialisations applicables en assurance, découlent également de leur histoire et de leur forme juridique.

Décomposition de la part des différents types d'acteurs dans les principaux agrégats du bilan du secteur de l'assurance (31 décembre 2009)

Part dans le total d'actifs du secteur (en %)	Assureurs vie-mixte	Institutions de prévoyance	Mutuelles (Code de la mutualité)	Assureurs non vie	Réassureurs
des fonds propres	40,8	8,9	10,5	31,5	8,3
des provisions	83,0	2,2	2,4	9,6	2,8
des provisions en unités de compte (UC)	99,9	0,1	0,1	0,0	0,0
des actifs	80,3	2,5	2,8	11,1	3,3
des plus ou moins-values latentes	43,6	2,1	1,4	42,9	10,1

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

- En raison de la nature de leur activité, **les assureurs vie ou mixte sont pourvoyeurs de la majorité des contrats souscrits dans une optique d'épargne en euros ou en unités de compte. Ces contrats les conduisent à détenir une grande part des actifs du secteur.** À fin 2009, ils enregistrent des plus-values latentes globales et contribuent positivement à l'écart entre valeur comptable et valorisation du patrimoine. En revanche, la part des assureurs-vie dans les fonds propres du secteur (40,8 %) est moins importante que celle du total de leur bilan (80,3 %), dans la mesure où cette activité nécessite une moindre mobilisation de capitaux que d'autres, davantage risquées.
- Actives dans le domaine de la prévoyance d'entreprise, les institutions de prévoyance proposent simultanément des garanties à déroulement long, consommatrices de fonds propres – telles que la retraite ou les couvertures en cas d'incapacité invalidité – et des garanties à déroulement rapide comme la couverture santé collective.
- **De nombreuses mutuelles du Code de la mutualité offrent des garanties de couverture santé individuelle.** Le règlement rapide des prestations n'impose pas la détention de placements importants. Par contre, quelques mutuelles spécialisées en vie détiennent des volumes d'actifs conséquents.
- **Les assureurs non-vie, en raison du principe de spécialisation, ne couvrent pas les risques liés à la durée de la vie humaine,** mais uniquement les autres risques liés à la personne (incapacité, invalidité, santé). Par ailleurs, ils sont seuls autorisés à couvrir les risques de responsabilité envers les tiers, et la plupart des risques de dommages aux biens. Leurs fonds propres sont donc importants.
- **Les réassureurs, quant à eux, peuvent accepter auprès des assureurs tous les types de risques.** Ils portent ainsi à leur bilan une combinaison de toute la palette des risques couverts par le secteur de l'assurance.

2.3 Les ratios prudentiels

Fin 2009, à l'échelle du secteur de l'assurance, la couverture moyenne des engagements réglementés atteignait entre 103 % et 125 % selon les catégories d'acteurs. Globalement, les assureurs détenaient donc un excédent d'actifs par rapport au minimum réglementaire exigé.

Taux de couverture des engagements réglementés

en %	2009	25 ^{ème} percentile en 2009	Médiane en 2009	75 ^{ème} percentile en 2009	2008
Sociétés d'assurance vie et mixte	103,5	102,8	104,4	109,6	104,2
Sociétés d'assurance non-vie	111,7	104,2	115,7	163,2	113,7
Mutuelles (codes de la mutualité)	127,6	198,4	390,6	729,5	106,6
Institutions de prévoyance	124,8	109,8	117,2	139,6	124,8

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

En comparaison avec l'année 2008, le taux de couverture des engagements envers les assurés s'inscrit en légère baisse pour l'ensemble des sociétés d'assurance, tout en restant toujours au-dessus du minimum exigé. À l'inverse, celui des mutuelles est en nette augmentation. Celui des instituts de prévoyance est stable par rapport à l'exercice précédent.

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

Fin 2009, l'exigence minimale de marge de solvabilité était couverte à hauteur de 129 % pour les assureurs-vie et jusqu'à 522 % pour les institutions de prévoyance, hors plus-values latentes. Il faut néanmoins noter que certains des éléments de couverture peuvent être sujets à une forte volatilité, rendant d'autant plus nécessaire la préservation d'une marge de prudence.

Taux de couverture bilancielle de la marge, sans et avec prise en compte des plus-values latentes

en %	2009	25 ^{ème} percentile en 2009	Médiane en 2009	75 ^{ème} percentile en 2009	2008
Sociétés d'assurance vie et mixte	129,0	116,2	163,3	325,7	127,9
+ plus-values latentes	199,5	162,9	226,7	385,5	146,9
Sociétés d'assurance non-vie	407,8	105,8	267,2	653,4	320,3
+ plus-values latentes	610,7	109,2	325,9	776,4	448,6
Mutuelles (codes de la mutualité)	345,6	221,5	330,6	523,9	340,0
+ plus-values latentes	374,7	220,9	348,1	576,9	340,0
Institutions de prévoyance	522,6	201,1	373,6	704,5	446,0
+ plus-values latentes	602,7	192,7	422,8	796,2	463,1

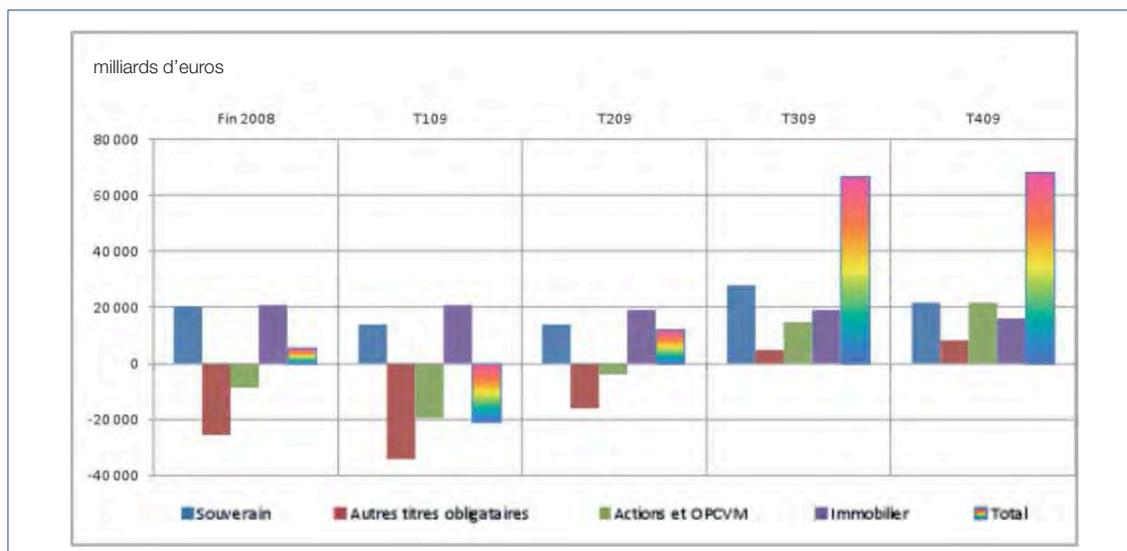
Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Par rapport à 2008, le taux de couverture des besoins de marge par des éléments de bilan s'inscrit partout en hausse. La hausse est encore plus prononcée pour le ratio incluant les plus-values latentes. L'amélioration de ce ratio reflète ainsi la reconstitution des plus-values latentes à fin 2009⁽⁵⁾.

2.4 L'origine des plus et moins-values latentes

Évolution des plus et moins-values latentes sur les différentes classes d'actifs au cours de l'année 2009

Total du secteur assurance



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

(5) L'évolution en sens contraire des ratios de couverture des engagements et des ratios de couverture de la marge de solvabilité peut notamment s'expliquer par l'influence différenciée des éléments entrant dans leur composition : évolution de la valeur des actifs (l'évolution d'une année à l'autre, à l'échelle d'une entreprise, étant déterminée par la revalorisation de chaque instrument mais aussi par d'éventuelles réallocations d'actifs), augmentation des engagements vis-à-vis des assurés, impact de la « reprise » du lissage du résultat opéré en 2008.

À savoir

Les plus-values latentes mesurent l'écart entre la valeur inscrite dans les comptes et la valeur de marché des placements.

À fin 2009, la situation du secteur de l'assurance est passée d'une moins-value latente de - 21 milliards d'euros à une plus-value latente proche de 68 milliards d'euros, avec une nette amélioration.

Les plus-values latentes sur les titres souverains et immobiliers se sont en général maintenues durant l'exercice 2009. A la fin du premier semestre, les expositions en actions cotées ou obligations d'entreprise étaient pour la plupart en moins-values latentes. **L'appréciation la plus importante (+ 42 milliards d'euros sur l'année) a concerné les titres de créance hors souverain ainsi que les actions et organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).**

Au total, l'année 2009 a clairement marqué l'amorce d'une reconstitution substantielle des plus-values latentes obligataires, permettant ainsi de retrouver des niveaux d'avant crise.

2.5 Les résultats en 2009

Après un repli en 2008, le chiffre d'affaires du secteur s'est accru de 8 % en 2009. Cette hausse est essentiellement due aux opérations vie qui, avec une progression de 13 %, retrouvent leur niveau d'activité de 2007.

À savoir

Résultat technique et résultat net : pour assurer la comparabilité des comptes des assureurs, la réglementation comptable en assurance isole un résultat technique. L'influence du placement des fonds propres, les produits et charges exceptionnels ainsi que la fiscalité sur le bénéfice n'interviennent donc qu'au niveau du résultat net.

En outre, la réglementation décompose le résultat technique en un résultat technique lié aux opérations dépendant de la durée de la vie humaine – les opérations vie – et un résultat technique lié aux opérations non-vie.

En 2009, **le résultat technique provenant des opérations vie s'élève à 4,7 milliards d'euros, soit une augmentation de 74 % par rapport à 2008**, tandis que celui **des opérations non-vie s'établit à 3,1 milliards d'euros, soit une baisse de 46 %**. Après prise en compte des produits financiers attribués aux fonds propres, des éléments exceptionnels et des impôts et taxes enregistrés en compte de résultat non-technique, **le résultat net au bilan atteint 8,2 milliards d'euros contre 11,8 milliards d'euros en 2008, cette évolution pouvant notamment s'expliquer, en assurance non-vie, par une sinistralité accrue. En assurance-vie, les prestations versées et les produits financiers perçus retrouvent des niveaux comparables à ceux observés en 2007, la comparaison avec les données de 2008 étant rendue plus délicate du fait de l'impact de la crise⁽⁶⁾.**

⁽⁶⁾ En 2008, la comptabilisation en valeur de marché des actifs détenus en regard des contrats libellés en unités de compte a de fait perturbé l'analyse de l'évolution du compte de résultat du marché. Le risque de placement assumé par les assurés pour ces opérations a été comptabilisé simultanément sous forme d'une baisse des prestations et d'une baisse simultanée des produits financiers.

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

En 2009, le taux de marge commerciale du secteur, c'est-à-dire le résultat net rapporté aux primes, s'inscrit donc en baisse à 3,1 % contre 4,8 % en 2008.

Compte de résultat résumé 2009 en milliards d'euros

	Vie	Non-vie	TOTAL
Primes	158,8	105,5	264,3
Prestations*	- 213,0	- 82,6	- 295,6
Produits financiers**	70,9	5,3	76,2
Frais d'administration	- 12,7	- 22,6	- 35,3
Solde de réassurance	0,7	- 2,5	- 1,9
Résultat technique	4,7	3,1	7,8
Produits financiers du résultat non-technique			4,4
Autres éléments non techniques			- 4,0
Résultat net			8,2

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

* dont prestations hors ajustement des opérations à capital variable (ACAV) 188 milliards d'euros, assurance vie.

** dont produits financiers ACAV 45,9 milliards d'euros, assurance vie.

Compte de résultat résumé 2008 en milliards d'euros

	Vie	Non-vie	TOTAL
Primes	140,6	103,1	243,7
Prestations	- 114,7	- 77,0	- 191,7
Produits financiers	- 9,5	5,5	- 4,0
Frais d'administration	- 12,6	- 21,1	- 33,7
Solde de réassurance	- 0,7	- 3,2	- 3,9
Résultat technique	2,7	6,7	9,4
Produits financiers du résultat non-technique			3,8
Autres éléments non techniques			- 1,8
Résultat net			11,8

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

2.6 Les souscriptions

L'analyse par catégorie d'opérations montre toujours une légère baisse des souscriptions nouvelles en unités de compte, en 2009. À 18 milliards d'euros, elles ont reflué de 10 % par rapport à 2008. Les affaires nouvelles pour ce type de contrats sont historiquement très dépendantes de l'évolution des indices boursiers.

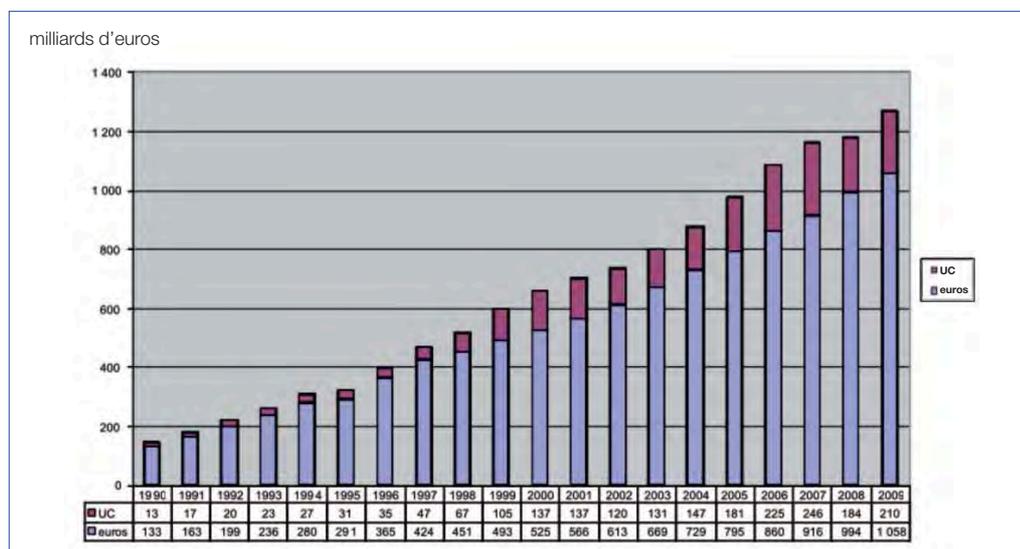
Historique des flux de souscriptions nouvelles sur les supports en unités de compte (affaires directes UC) et de l'indice du CAC 40



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

À la suite des différents événements intervenus en fin 2008 (faillite de Lehman Brother's, affaire Madoff, etc.) et la forte baisse des marchés, une tendance à la hausse des rachats avait pu être observée en assurance-vie fin 2008. Cela a d'ailleurs conduit le superviseur à une vigilance accrue sur les mouvements de sorties de l'assurance-vie. Ces phénomènes de rachat, bien qu'assez limités finalement, compte tenu du contexte économique et financier très dégradé, s'observent dans la baisse des provisions mathématiques des contrats en UC. **Cette tendance ne s'est pas confirmée en 2009, et les niveaux de rachat moyen observés en 2009 ont retrouvé les niveaux connus en 2007 et dans les années précédentes.**

Provisions mathématiques sur les contrats d'assurance vie



Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel



ANNEXES

Les comptes du marché par catégorie d'opérations

Annexe 1	
Les comptes de l'assurance de capitalisation	53
Annexe 2	
Les comptes de l'assurance individuelle et groupes ouverts en euros ou devises	54
Annexe 3	
Les comptes de l'assurance collective, en cas de vie ou de décès	55
Annexe 4	
L'assurance vie en unités de compte	56
Annexe 5	
Les comptes des contrats à vocation retraite affirmé (branche 26 et Plan d'épargne retraite populaire)	57
Annexe 6	
Les comptes de l'assurance automobile	58
Annexe 7	
Les comptes de l'assurance de dommages aux biens	59
Annexe 8	
Les comptes de l'assurance de responsabilité civile	60
Annexe 9	
Les comptes de l'assurance des catastrophes naturelles	61
Annexe 10	
Les comptes de l'assurance des divers	62
Annexe 11	
Les comptes de l'assurance transport	63
Annexe 12	
Les comptes de l'assurance construction	64
Annexe 13	
Les comptes de l'assurance de crédit et caution	65

Annexe 1

Les comptes de l'assurance de capitalisation

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	3 011	100,0	3 816	100,0	5 993	100,0	8 247	100,0
Résultat financier du compte technique	955	31,7	1 228	32,2	994	16,6	848	10,3
Charges incombant aux réassureurs	571	19,0	1 176	30,8	1 151	19,2	1 397	16,9
Total des ressources	4 537	150,7	6 220	163,0	8 138	135,8	10 492	127,2
CHARGES								
Sinistres payés	4 423	146,9	5 061	132,6	6 368	106,3	4 994	60,5
Accroissement des provisions techniques	- 1 485	- 49,3	- 1 522	- 39,9	34	0,6	3 387	41,0
Frais d'acquisition et d'administration	193	6,4	170	4,5	189	3,2	187	2,2
Participation aux bénéfices	651	21,6	866	22,7	758	12,6	1 071	12,9
Primes cédées aux réassureurs	537	17,8	1 144	30,0	1 107	18,5	1 319	15,9
Total des charges	4 319	143,4	5 719	149,9	8 456	141,1	10 958	132,8
Transferts nets entre catégories	25	0,8	- 97	- 2,5	254	4,2	278	3,3
RESULTAT TECHNIQUE	243	8,1	404	10,6	- 64	- 1,1	- 188	- 2,2

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion de sinistres	24	23	29	21	0,2	10,2
Frais d'acquisition	87	71	92	113	1,37	54,5
Frais d'administration et autres charges techniques nets	106	100	98	73	0,8	35,2
TOTAL	217	194	219	208	2,5	100,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Millions d'euros	2006	2007	2008	2009
Provision d'assurance sur la vie à la clôture	30 871	30 281	31 741	36 757

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

L'évolution des capitaux garantis	Millions d'euros		Variation en %
	Au début de l'exercice	A la fin de l'exercice	
2006	33 290	32 372	- 2,8
2007	34 437	34 287	- 0,4
2008	34 232	35 153	2,7
2009	34 870	39 396	12,9

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

La stabilité des contrats (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des capitaux
Résiliations	5	10	5	4	0,0
Rachats	3 450	4 569	3 397	4 370	12,5
Réductions	15	18	13	10	0,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

Annexe 2

Les comptes de l'assurance individuelle et groupes ouverts en euros ou devises

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	89 683	100,0	86 079	100,0	83 142	100,0	97 638	100,0
Résultat financier du compte technique	24 582	27,4	29 011	33,7	25 608	30,8	26 119	26,7
Charges incombant aux réassureurs	4 941	5,5	4 851	5,6	4 967	6,0	3 532	3,6
Total des ressources	119 206	132,9	119 941	139,3	113 717	136,8	127 290	130,3
CHARGES								
Sinistres payés	56 743	63,3	61 886	71,9	66 029	79,4	65 145	66,7
Accroissement des provisions techniques	29 883	33,3	25 117	29,2	24 266	29,2	28 660	29,3
Frais d'acquisition et d'administration	5 871	6,5	6 115	7,1	6 222	7,5	6 647	6,8
Participation aux bénéfices	20 362	22,7	23 311	27,1	18 960	22,8	25 771	26,3
Primes cédées aux réassureurs	4 803	5,4	4 682	5,4	4 661	5,6	3 320	3,4
Total des charges	117 662	131,2	121 111	140,7	120 138	144,5	129 543	132,6
Transferts nets entre catégories	861	1,0	3 617	4,2	7 249	8,7	3 724	3,8
RESULTAT TECHNIQUE	2 405	2,7	2 447	2,8	828	1,0	1 470	1,5

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion de sinistres	234	275	273	320	0,3	4,5
Frais d'acquisition	3 368	3 677	3 092	3 229	3,3	46,3
Frais d'administration et autres charges techniques nets	2 510	2 445	3 144	3 424	3,5	49,1
TOTAL	6 112	6 397	6 509	6 973	7,1	100,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Millions d'euros	2006	2007	2008	2009
Provision d'assurance sur la vie à la clôture	709 116	769 072	824 445	891 064

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

L'évolution des capitaux garantis	Millions d'euros		Variation en %
	Au début de l'exercice	A la fin de l'exercice	
2006	845 031	931 437	10,2
2007	985 127	1 037 258	5,3
2008	1 037 044	1 112 184	7,2
2009	1 080 657	1 160 429	7,3

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

La stabilité des contrats (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des capitaux
Résiliations	13 416	36 322	31 111	20 519	1,9
Rachats	45 342	48 997	42 369	39 434	3,6
Réductions	818	874	2 004	592	0,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 3

Les comptes de l'assurance collective, en cas de vie ou de décès

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	9 819	100,0	11 359	100,0	10 992	100,0	12 351	100,0
Résultat financier du compte technique	1 952	19,9	2 425	21,3	1 740	15,8	1 543	12,4
Charges incombant aux réassureurs	1 507	15,3	823	7,2	1 493	13,6	2 042	16,5
Total des ressources	13 278	135,2	14 607	128,6	14 225	129,4	15 936	129,0
CHARGES								
Sinistres payés	6 349	64,7	6 226	54,8	6 389	58,1	6 828	55,2
Accroissement des provisions techniques	546	5,6	2 055	18,1	1 333	12,1	1 628	13,1
Frais d'acquisition et d'administration	1 596	16,3	2 454	21,6	2 383	21,7	2 774	22,4
Participation aux bénéfices	2 001	20,4	1 749	15,4	1 252	11,4	1 921	15,5
Primes cédées aux réassureurs	1 651	16,8	985	8,7	1 768	16,1	2 340	18,9
Total des charges	12 143	123,7	13 469	118,6	13 125	119,4	15 493	125,4
Transferts nets entre catégories	187	1,9	82	0,7	- 315	- 2,9	411	3,3
RESULTAT TECHNIQUE	1 322	13,5	1 220	10,7	785	7,1	898	7,2

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion de sinistres	125	136	129	145	1,1	4,9
Frais d'acquisition	1 319	2 057	2 122	2 279	18,4	77,5
Frais d'administration et autres charges techniques nets	300	418	287	515	4,1	17,5
TOTAL	1 744	2 611	2 538	2 939	23,8	100,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Millions d'euros	2006	2007	2008	2009
Provision d'assurance sur la vie à la clôture	58 695	63 677	67 219	72 985

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

L'évolution des capitaux garantis	Millions d'euros		Variation en %
	Au début de l'exercice	A la fin de l'exercice	
2006	1 530 551	1 628 858	6,4
2007	1 521 433	1 692 033	11,2
2008	1 751 121	1 840 887	4,8
2009	1 793 983	1 811 552	0,9

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

La stabilité des contrats (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des capitaux
Résiliations	12 999	6 561	49 533	29 734	1,6
Rachats	357	385	385	371	0,0
Réductions	300	2 003	697	740	0,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE



Annexe 4

L'assurance-vie en unités de compte

Outre une diminution des primes nouvelles de 40 %, l'assurance-vie en unités de compte a enregistré des arbitrages vers d'autres catégories de contrats pour plus de 7 milliards d'euros, que l'on retrouve dans les comptes de l'assurance vie individuelle.

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	35 203	100,0	33 523	100,0	20 182	100,0	17 829	100,0
Résultat financier du compte technique	1 757	5,0	1 848	5,5	1 341	6,6	1 479	8,3
Charges incombant aux réassureurs	879	2,5	3 232	9,6	- 270	- 1,3	802	4,5
Total des ressources	37 839	107,5	38 603	115,2	21 253	105,3	20 111	112,8
CHARGES								
Sinistres payés	7 849	22,3	9 973	29,7	15 749	78,0	10 587	59,3
Accroissement des provisions techniques	24 982	71,0	17 978	53,6	- 4 933	- 24,4	1 398	7,8
Frais d'acquisition et d'administration	1 833	5,2	2 022	6,0	1 908	9,5	1 231	6,9
Participation aux bénéfices	733	2,1	544	1,6	789	3,9	643	3,6
Primes cédées aux réassureurs	834	2,4	3 174	9,5	781	3,9	336	1,8
Total des charges	36 231	102,9	33 691	100,5	14 294	70,8	14 194	79,6
Transferts nets entre catégories	- 797	- 2,3	- 3 603	- 10,7	- 7 139	- 35,4	- 4 415	- 24,7
RESULTAT TECHNIQUE	811	2,3	1 309	3,9	- 180	- 0,9	1 502	8,4

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion de sinistres	50	61	89	88	0,4	6,6
Frais d'acquisition	1 090	1 146	799	596	3,3	45,2
Frais d'administration et autres charges techniques nets	743	876	1 102	634	3,5	48,1
TOTAL	1 883	2 083	1 990	1 319	7,4	100,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Millions d'euros	2006	2007	2008	2009
Provision d'assurance sur la vie à la clôture	227 518	243 862	182 797	207 269

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 5

Les comptes des contrats à vocation retraite affirmé (branche 26 et PERP)

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	1 862	100,0	1 745	100,0	1 836	100,0	1 842	100,0
Résultat financier du compte technique	519	27,9	560	32,1	509	27,7	508	27,5
Charges incombant aux réassureurs	557	29,9	501	28,7	414	22,5	573	31,0
Total des ressources	2 938	157,8	2 806	160,8	2 759	150,3	2 922	158,6
CHARGES								
Sinistres payés	454	24,4	420	24,1	- 35	- 1,9	587	31,8
Accroissement des provisions techniques	1 437	77,2	1 272	72,9	1 950	106,2	1 176	63,8
Frais d'acquisition et d'administration	67	3,6	91	5,2	109	5,9	97	5,2
Participation aux bénéfices	687	36,9	716	41,0	502	27,3	768	41,6
Primes cédées aux réassureurs	282	15,1	291	16,7	295	16,1	288	15,6
Total des charges	2 927	157,2	2 790	159,9	2 821	153,6	2 916	158,3
Transferts nets entre catégories	0	0,0	0	0,0	1	0,1	0	0,0
RESULTAT TECHNIQUE	11	0,6	16	0,9	- 61	- 3,3	7	0,3

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion de sinistres	3	3	4	4	0,2	4,1
Frais d'acquisition	55	68	74	79	4,2	74,5
Frais d'administration et autres charges techniques nets	17	27	39	22	1,2	21,2
TOTAL	75	98	117	105	5,7	100,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Millions d'euros	2006	2007	2008	2009
Provision d'assurance sur la vie à la clôture	15 949	18 035	20 004	21 843

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

Annexe 6

Les comptes de l'assurance automobile

Compte de résultat simplifié automobile

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	17 697	100,0	17 687	100,0	17 846	100,0	17 805	100,0
Résultat financier du compte technique	1 542	8,7	1 493	8,4	1 119	6,3	1 095	6,1
Charges incombant aux réassureurs	2 083	11,8	1 978	11,2	1 966	11,0	1 270	7,1
Total des ressources	21 322	120,5	21 158	119,6	20 931	117,3	20 171	113,2
CHARGES								
Sinistres payés	12 994	73,4	13 020	73,6	13 523	75,8	14 141	79,4
Accroissement des provisions techniques	1 274	7,2	1 417	8,0	947	5,3	1 543	8,6
Frais d'acquisition et d'administration	3 471	19,6	3 550	20,1	3 726	20,9	3 781	21,2
Participation aux bénéfices	8	0,0	8	0,0	16	0,1	4	0,0
Primes cédées aux réassureurs	2 149	12,1	2 189	12,4	2 134	12,0	1 199	6,7
Total des charges	19 896	112,4	20 184	114,1	20 346	114,0	20 667	116,0
RESULTAT TECHNIQUE	1 426	8,1	974	5,5	585	3,3	- 496	- 24,7

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion des sinistres	1 598	1 622	1 656	1 654	9,3	30,8
Frais d'acquisition	2 268	2 358	2 409	2 510	13,5	44,7
Frais d'administration et autres charges techniques nets	1 211	1 200	1 319	1 274	7,4	24,5
Total	5 077	5 180	5 384	5 438	30,2	100,0
Total en % des primes	28,7	29,3	30,2	30,5		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Évolution du taux de sinistres à primes, frais de gestion des sinistres inclus

Exercice de survenance des sinistres	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de sinistres vu (en %)					
À la fin du 1er exercice	82,7	84,0	86,1	85,5	91,3
À la fin du 2e exercice	81,8	83,5	85,4	85,4	-
À la fin du 3e exercice	79,9	81,1	83,5	-	-
À la fin du 4e exercice	79,1	80,4	-	-	-
À la fin du 5e exercice	78,3	-	-	-	-

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 7

Les comptes de l'assurance de dommages aux biens

Compte de résultat simplifié dommages aux biens

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	12 419	100,0	12 875	100,0	13 376	100,0	13 747	100,0
Résultat financier du compte technique	760	6,1	729	5,7	579	4,3	508	3,7
Charges incombant aux réassureurs	1 183	9,5	1 168	9,1	1 112	8,3	2 172	15,8
Total des ressources	14 362	115,6	14 772	114,7	15 067	112,6	16 428	119,5
CHARGES								
Sinistres payés	7 539	60,7	7 722	60,0	7 972	59,6	10 308	74,9
Accroissement des provisions techniques	316	2,5	713	5,5	596	4,5	452	3,2
Frais d'acquisition et d'administration	3 114	25,1	3 204	24,9	3 440	25,7	3 507	25,5
Participation aux bénéfices	77	0,6	80	0,6	88	0,7	81	0,5
Primes cédées aux réassureurs	2 392	19,3	2 294	17,8	2 265	16,9	2 412	17,5
Total des charges	13 438	108,2	14 013	108,8	14 361	107,4	16 760	121,9
RESULTAT TECHNIQUE	924	7,4	759	5,9	706	5,3	- 332,1	- 16,5

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion des sinistres	1 040	1 078	1 109	1 194	9,3	30,8
Frais d'acquisition	2 119	2 188	2 348	2 382	13,5	44,7
Frais d'administration et autres charges techniques nets	1 000	1 022	1 094	1 127	7,4	24,5
Total	4 159	4 288	4 551	4 704	30,2	100,0
Total en % des primes	33,5	33,3	34,0	34,2		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Évolution du taux de sinistres à primes, frais de gestion des sinistres inclus

Exercice de survenance des sinistres	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de sinistres vu (en %)					
À la fin du 1er exercice	72,0	71,9	72,2	71,9	88,6
À la fin du 2e exercice	68,7	69,9	69,7	70,9	-
À la fin du 3e exercice	67,0	67,5	67,5	-	-
À la fin du 4e exercice	65,9	66,4	-	-	-
À la fin du 5e exercice	65,3	-	-	-	-

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE



Annexe 8

Les comptes de l'assurance de responsabilité civile

Compte de résultat simplifié responsabilité civile générale

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	2 862	100,0	2 959	100,0	3 037	100,0	3 069	100,0
Résultat financier du compte technique	699	24,4	679	22,9	600	19,8	480	15,6
Charges incombant aux réassureurs	461	16,1	572	19,3	428	14,1	422	13,7
Total des ressources	4 022	140,5	4 210	142,3	4 065	133,8	3 970	129,3
CHARGES								
Sinistres payés	1 380	48,2	1 401	47,3	1 573	51,8	1 531	49,8
Accroissement des provisions techniques	678	23,7	848	28,7	379	12,5	449	14,6
Frais d'acquisition et d'administration	581	20,3	583	19,7	624	20,5	633	20,6
Participation aux bénéfices	1	0,0	3	0,1	2	0,1	3	0,1
Primes cédées aux réassureurs	642	22,4	580	19,6	541	17,8	545	17,7
Total des charges	3 282	114,7	3 415	115,4	3 119	102,7	3 161	103,0
RESULTAT TECHNIQUE	740	25,9	795	26,9	946	31,1	809	40,2

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion des sinistres	179	187	194	189	9,3	30,8
Frais d'acquisition	375	389	410	422	13,5	44,7
Frais d'administration et autres charges techniques nets	206	194	215	212	7,4	24,5
Total	760	769	818	822	30,2	100,0
Total en % des primes	26,6	26,0	26,9	26,7		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Évolution du taux de sinistres à primes, frais de gestion des sinistres inclus

Exercice de survenance des sinistres	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de sinistres vu (en %)					
À la fin du 1er exercice	80,9	80,3	85,3	83,6	81,0
À la fin du 2e exercice	78,8	80,9	83,0	84,4	-
À la fin du 3e exercice	76,9	76,1	83,2	-	-
À la fin du 4e exercice	74,0	73,5	-	-	-
À la fin du 5e exercice	72,9	-	-	-	-

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 9

Les comptes de l'assurance des catastrophes naturelles

Compte de résultat simplifié catastrophes naturelles

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	1 244	100,0	1 270	100,0	1 293	100,0	1 282	100,0
Résultat financier du compte technique	96	7,7	88	6,9	76	5,9	57	4,4
Charges incombant aux réassureurs	182	14,6	390	30,7	336	26,0	288	22,4
Total des ressources	1 522	122,3	1 748	137,6	1 705	131,9	1 627	126,9
CHARGES								
Sinistres payés	464	37,3	593	46,7	648	50,1	677	52,8
Accroissement des provisions techniques	- 100	- 8,0	62	4,9	18	1,4	- 124	- 9,6
Frais d'acquisition et d'administration	197	15,8	198	15,6	223	17,2	217	16,9
Participation aux bénéfices	10	0,8	9	0,7	10	0,8	9	0,7
Primes cédées aux réassureurs	738	59,3	759	59,8	751	58,1	752	58,6
Total des charges	1 309	105,2	1 621	127,6	1 650	127,6	1 531	119,4
RESULTAT TECHNIQUE	213	17,1	127	10,0	55	4,3	96	4,7

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion des sinistres	61	68	74	68	9,3	30,8
Frais d'acquisition	128	135	141	141	13,5	44,7
Frais d'administration et autres charges techniques nets	69	63	82	76	7,4	24,5
Total	258	266	297	285	30,2	100,0
Total en % des primes	20,7	20,9	23,0	22,2		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

Annexe 10

Les comptes de l'assurance des divers

Sont regroupés sous l'intitulé « divers » l'assistance, la protection juridique et les pertes pécuniaires diverses.
Compte de résultat simplifié divers

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	2 806	100,0	3 114	100,0	3 287	100,0	3 467	100,0
Résultat financier du compte technique	216	7,7	122	3,9	85	2,6	91	2,6
Charges incombant aux réassureurs	319	11,4	374	12,0	396	12,0	492	14,1
Total des ressources	3 341	119,1	3 610	115,9	3 768	114,6	4 050	116,8
CHARGES								
Sinistres payés	1 285	45,8	1 436	46,1	1 485	45,2	1 660	47,8
Accroissement des provisions techniques	166	5,9	158	5,1	142	4,3	204	5,9
Frais d'acquisition et d'administration	957	34,1	1 234	39,6	1 314	40,0	1 339	38,6
Participation aux bénéfices	104	3,7	98	3,1	73	2,2	39	1,1
Primes cédées aux réassureurs	411	14,6	496	15,9	573	17,4	599	17,2
Total des charges	2 923	104,2	3 422	109,9	3 587	109,1	3 841	110,7
RESULTAT TECHNIQUE	418	14,9	188	6,0	181	5,5	209	10,4

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion des sinistres	253	288	305	321	9,3	30,8
Frais d'acquisition	731	962	1 010	1 059	13,5	44,7
Frais d'administration et autres charges techniques nets	226	272	305	280	7,4	24,5
Total	1 210	1 522	1 619	1 660	30,2	100,0
Total en % des primes	43,1	48,9	49,3	47,8		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Évolution du taux de sinistres à primes, frais de gestion des sinistres inclus

Exercice de survenance des sinistres	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de sinistres vu (en %)					
À la fin du 1er exercice	55,0	55,5	53,9	52,4	54,8
À la fin du 2e exercice	52,6	50,7	51,1	52,0	-
À la fin du 3e exercice	51,5	50,3	50,6	-	-
À la fin du 4e exercice	50,0	49,1	-	-	-
À la fin du 5e exercice	50,1	-	-	-	-

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 11

Les comptes de l'assurance transport

Compte de résultat simplifié transports

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	1 007	100,0	968	100,0	1 018	100,0	964	100,0
Résultat financier du compte technique	82	8,1	94	9,7	109	10,7	52	5,3
Charges incombant aux réassureurs	121	12,0	149	15,4	202	19,8	251	26,0
Total des ressources	1 210	120,2	1 211	125,1	1 329	130,6	1 267	131,3
CHARGES								
Sinistres payés	592	58,8	601	62,1	628	61,7	615	63,7
Accroissement des provisions techniques	- 37	- 3,7	- 53	- 5,5	- 76	- 7,5	- 2	- 0,2
Frais d'acquisition et d'administration	232	23,0	240	24,8	250	24,6	238	24,6
Participation aux bénéfices	1	0,1	- 1	- 0,1	- 1	- 0,1	1	0,0
Primes cédées aux réassureurs	287	28,5	282	29,1	341	33,5	295	30,5
Total des charges	1 075	106,8	1 069	110,4	1 142	112,2	1 146	118,8
RESULTAT TECHNIQUE	135	13,4	142	14,7	187	18,4	121	6,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion des sinistres	39	40	43	43	9,3	30,8
Frais d'acquisition	137	139	142	151	13,5	44,7
Frais d'administration et autres						
charges techniques nets	94	100	108	86	7,4	24,5
Total	270	280	293	281	30,2	100,0
Total en % des primes	26,8	28,9	28,8	29,1		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE



Annexe 12

Les comptes de l'assurance construction

Compte de résultat simplifié construction

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	2 261	100,0	2 460	100,0	2 463	100,0	2 313	100,0
Résultat financier du compte technique	697	30,8	742	30,2	622	25,3	543	23,4
Charges incombant aux réassureurs	399	17,6	303	12,3	289	11,7	351	15,1
Total des ressources	3 357	148,5	3 505	142,5	3 374	137,0	3 207	138,6
CHARGES								
Sinistres payés	949	42,0	970	39,4	1 082	43,9	1 128	48,7
Accroissement des provisions techniques	1 479	65,4	1 384	56,3	1 157	47,0	859	37,1
Frais d'acquisition et d'administration	346	15,3	365	14,8	385	15,6	371	16,0
Participation aux bénéfices	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	0,0
Primes cédées aux réassureurs	419	18,5	411	16,7	426	17,3	403	17,4
Total des charges	3 193	141,2	3 130	127,2	3 050	123,8	2 764	119,4
RESULTAT TECHNIQUE	164	7,3	375	15,2	324	13,2	443	22,0

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion des sinistres	136	142	145	145	9,3	30,8
Frais d'acquisition	226	247	262	245	13,5	44,7
Frais d'administration et autres						
charges techniques nets	121	119	123	127	7,4	24,5
Total	482	508	530	517	30,2	100,0
Total en % des primes	21,3	20,7	21,5	22,3		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Annexe 13

Les comptes de l'assurance de crédit et caution

Compte de résultat simplifié – Crédit - caution

	2006		2007		2008		2009	
	Millions d'euros	% des primes						
RESSOURCES								
Primes	887	100,0	878	100,0	882	100,0	796	100,0
Résultat financier du compte technique	70	7,9	97	11,0	84	9,5	104	13,0
Charges incombant aux réassureurs	132	14,9	139	15,8	87	9,9	111	13,9
Total des ressources	1 089	122,8	1 114	126,9	1 053	119,4	1 011	126,9
CHARGES								
Sinistres payés	308	34,7	315	35,9	369	41,8	599	75,2
Accroissement des provisions techniques	148	16,7	85	9,7	- 47	- 5,3	- 50	- 6,2
Frais d'acquisition et d'administration	210	23,7	232	26,4	224	25,4	230	28,9
Participation aux bénéfices	29	3,3	12	1,4	21	2,4	14	1,7
Primes cédées aux réassureurs	205	23,1	163	18,6	175	19,8	139	17,4
Total des charges	900	101,5	807	91,9	742	84,1	932	117,0
RESULTAT TECHNIQUE	189	21,3	307	35,0	311	35,3	79	3,9

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Frais de fonctionnement (millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	% des primes	% du total
Frais de gestion des sinistres	52	56	47	37	9,3	30,8
Frais d'acquisition	172	174	174	181	13,5	44,7
Frais d'administration et autres						
charges techniques nets	56	58	50	49	7,4	24,5
Total	280	288	271	268	30,2	100,0
Total en % des primes	31,6	32,8	30,7	33,6		

Source : Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel

Directeur de la publication :
Danièle NOUY, Secrétaire général
de l'Autorité de contrôle prudentiel

Conception et réalisation :
Service communication de l'ACP



61, rue Taitbout - 75009 Paris
Téléphone : 01 55 50 41 41 - Télécopie : 01 55 50 41 50
ISSN en cours
www.acp.banque-france.fr